**Numéro d’enregistrement de la ROP : 074-18**

**Numéro de contrat SPAC : 35035-181804/001/CY**

**Date d’octroi du contrat : 26 novembre 2018**

**Date de livraison : 19 février 2019**

**Coût du contrat : 218 920 $ (taxes en sus)**

**Groupes de discussion – Hiver 2019**

**Premier cycle**

**Rapport final**

**Rédigé par :**

**Corporate Research Associates Inc.**

**Rédigé pour le compte du :**

**Bureau du Conseil privé**

***This report is also available in English.***

**Pour de plus amples renseignements sur le rapport, écrivez à :**

por-rop@pco-bcp.ca



7071, Bayers Road, bureau 5001

Halifax (Nouvelle-Écosse)  B3L 2C2

[www.cra.ca](http://www.cra.ca/)

1 888 414-1336



**Groupes de discussion – Hiver 2019 – Premier cycle**

Rapport final

**Préparé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Nom du fournisseur : Corporate Research Associates Inc.

Février 2019

Ce rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats des groupes de discussion menés par Corporate Research Associates Inc. au nom du Bureau du Conseil privé. Le premier cycle de l’étude comprend un total de douze groupes de discussion composés de résidents du Canada âgés de 18 à 74 ans entre le 15 janvier et le 4 février 2019.

This publication is also available in English under the title: Focus Groups – Winter 2019 – First Cycle.

Cette publication ne peut être reproduite qu’à des fins non commerciales. Une autorisation écrite doit être obtenue au préalable du Bureau du Conseil privé. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec le Bureau du Conseil privé à l’adresse électronique por-rop@pco-bcp.ca ou à l’adresse suivante :

Bureau du Conseil privé

Édifice Blackburn

85, rue Sparks, bureau 228

Ottawa (Ontario)  K1A 0A3

**Numéro de catalogue :**

CP22-177/1-2019F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

978-0-660-30050-4

**Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR-074-18) :**

Numéro de catalogue CP22-177/1-2019E-PDF (Rapport final, anglais)

978-0-660-30049-8

© Bureau du Conseil privé, 2019

**Table des matières**

[Sommaire 1](#_Toc6474407)

[Introduction 6](#_Toc6474408)

[Méthodologie de recherche 7](#_Toc6474409)

[Contexte de la recherche qualitative 8](#_Toc6474410)

[Analyse détaillée 9](#_Toc6474411)

[Principales histoires gouvernementales 9](#_Toc6474412)

[L’économie 11](#_Toc6474413)

[Possibilités économiques offertes aux jeunes 16](#_Toc6474414)

[L’environnement 20](#_Toc6474415)

[Garde côtière canadienne 27](#_Toc6474416)

[Migration irrégulière 30](#_Toc6474417)

[Conclusions 35](#_Toc6474418)

[Annexe A : 0](#_Toc6474419)

[Questionnaire de recrutement 0](#_Toc6474420)

[Annexe B : 8](#_Toc6474423)

[Guide de l’animateur 8](#_Toc6474424)

# Sommaire

Corporate Research Associates Inc.

Numéro de contrat : 35035-181804/001/CY

Numéro d’enregistrement de la ROP : 074-18

Date d’octroi du contrat : 26 novembre 2018

Coût du contrat : 218 920 $ (taxes en sus)

### Contexte et objectifs

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a mandaté Corporate Research Associates Inc. (CRA) d’entreprendre une recherche sur l’opinion publique au moyen de méthodes qualitatives afin d’explorer les perceptions des adultes canadiens quant aux événements actuels liés au gouvernement fédéral. Les résultats de la recherche serviront à élaborer des stratégies et des produits de communication efficaces afin d’assurer que les communications avec la population canadienne concernant les enjeux importants demeurent claires et faciles à comprendre. Plus précisément, les objectifs du premier cycle des groupes de discussions sont d’évaluer les opinions et les perceptions relativement à la situation économique et au marché de l’emploi, à l’environnement, à la Garde côtière canadienne, à la gestion des migrants irréguliers et aux enjeux les plus importants aux yeux des jeunes Canadiens.

Le premier cycle de l’étude consiste en un total de douze (12) groupes de discussion en personne tenus du 15 janvier au 4 février 2019. Deux séances françaises ont été menées à Saint-Hyacinthe (Québec), puis deux séances anglaises ont été menées dans chacune des villes suivantes : Peterborough (Ontario), Coquitlam (Colombie-Britannique), St. John’s (Terre-Neuve-et-Labrador), North York (Ontario) et Calgary (Alberta). Les participants des groupes de discussions comprennent des résidents du Canada âgés de 18 à 74 ans; chaque groupe présente un mélange de niveaux d’éducation, de revenus familiaux et de responsabilités parentales. Dans tous les lieux de rencontre, sauf à Calgary, les groupes de discussion ont été divisés selon le sexe. À Calgary, les groupes de discussion ont été divisés selon l’âge (de 18 à 34 ans et 35 ans et plus). Tous les participants habitent dans leur marché respectif depuis au moins deux ans. Dans tous les groupes, 118 participants au total ont participé à cette étude.

Le présent rapport présente les constatations de l’étude. Notons qu’il convient d’interpréter les résultats de la présente étude avec précaution, car les recherches qualitatives ne peuvent fournir qu’une idée générale d’une situation. Les résultats ne peuvent pas être extrapolés avec confiance à l’ensemble de la population étudiée.

### Preuve de neutralité politique

À titre de cadre supérieur de Corporate Research Associates Inc., j’atteste que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la ***Politique sur les communications et l’image de marque*** et la ***Directive sur la gestion des communications***. Plus précisément, les résultats attendus n’incluent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques ou les positions des partis ou les cotes de performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature 

Margaret Brigley, présidente-directrice générale et associée |

Corporate Research Associates

Date : 19 février 2019

### Principaux résultats et conclusions

La section suivante présente un résumé des principaux résultats des ***Groupes de discussion – Hiver 2019 – Premier cycle*** pour chaque sujet discuté.

**L’économie et le marché de l’emploi (tous les lieux de rencontre)**

Il existe une certaine incertitude quant à la situation économique, particulièrement en ce qui a trait à ce qui est perçu comme un marché de l’emploi comptant de plus en plus d’enjeux au cours de la dernière année. La diminution du nombre d’emplois disponibles et de la qualité de ceux-ci est très préoccupante. En même temps, on remet en question le futur du marché de l’emploi dans les cinq à dix prochaines années. L’impression générale est que le marché de l’emploi continuera d’être touché par l’automatisation, l’externalisation, les récessions, l’immigration économique, le coût du logement et les salaires qui ne suivent pas les augmentations du coût de la vie. Dans certaines villes, les participants sont surpris par le faible taux de chômage publié par Statistique Canada, soit de 5,6 %.

Différents facteurs sont utilisés pour aider à évaluer la vigueur de l’économie. Un robuste milieu de la vente au détail, un faible taux de chômage et l’offre d’emplois de bonne qualité et bien rémunérés constituent les facteurs les plus révélateurs d’une économie forte. En revanche, les facteurs révélateurs de difficultés financières dans les ménages, dont la faiblesse des revenus dans les ménages, la hausse des prix des biens et de services, les niveaux élevés de faillite, les taux d’intérêt élevés et l’inflation, sont généralement perçus comme les signes d’une économie anémique. Toutefois, il est largement perçu que le gouvernement du Canada peut influencer la situation économique, principalement au moyen de l’établissement de politiques, de l’encouragement du commerce, de la gestion de l’immigration, du financement des industries clés, de l’établissement du taux d’intérêt et de l’ajustement des paiements de péréquation aux provinces. On a présenté aux participants une liste de sept enjeux liés à l’emploi que le gouvernement pourrait aborder. Les participants en ont classifié certains comme prioritaires. L’enjeu des salaires qui ne suivent pas l’augmentation du coût de la vie est nommé comme une priorité absolue dans l’ensemble des villes, suivi de la sécurité d’emploi ainsi que de la formation pour l’acquisition et le renouvellement de compétences.

**Possibilités économiques offertes aux jeunes (Calgary)**

À Calgary, les jeunes ont généralement l’impression qu’on offre beaucoup plus de possibilités aux jeunes d’aujourd’hui qu’aux jeunes du passé, particulièrement en raison de l’accroissement de la technologie et du commerce mondial. Cela dit, les participants ont le sentiment que les jeunes se heurtent à de nombreux défis qui n’existaient pas auparavant, surtout en ce qui a trait à l’environnement, au coût de la vie, à la dépendance accrue à l’égard des relations internationales et à la moindre importance accordée aux économies axées sur les ressources. Alors que les participants perçoivent le Canada comme un pays dépendant grandement de ses ressources naturelles (quelle que soit la région), le paysage mondial actuel exerce une forte pression sur cette dépendance et remet en question sa pertinence.

Lorsqu’on a demandé aux jeunes de Calgary de nommer les plus grands défis qui se posent aux jeunes Canadiens, ils citent systématiquement la recherche d’un emploi convenable à temps plein, le coût élevé des études (et les dettes qui en découlent) et une incapacité perçue de devenir un jour propriétaire de leur propre logement. De plus, les participants croient que, en général, les jeunes d’aujourd’hui sont incapables de gérer les compétences de vie de base et manquent de connaissances quant à la manière de faire face à la vie de tous les jours.

Au moment de se pencher sur la façon dont le gouvernement pourrait aider les jeunes adultes, les participants mettent l’accent sur les mesures qui pourraient aider à rendre la vie plus abordable, en priorisant l’aide aux jeunes familles pour subvenir aux besoins des enfants, les mesures pour rendre plus abordable l’achat d’une première habitation et l’allègement de l’endettement des étudiants.

Les participants perçoivent les facteurs influençant l’accès à une habitation abordable comme les plus gros problèmes affectant la capacité des jeunes de devenir propriétaires d’une habitation; les participants croient donc qu’il serait utile de déployer des efforts pour faciliter l’accès à la propriété d’habitations et d’appuyer les projets d’habitations de taille plus modeste. Par ailleurs, les participants jugent utile l’adoption de lois visant à réglementer l’achat d’habitations par les acheteurs étrangers et les opérations d’achat-revente (flip) sans habiter le logement. Les participants expriment tous leur appui pour un programme qui facilite l’achat d’une première habitation.

**L’environnement (Peterborough, Saint-Hyacinthe, Coquitlam, North York et Calgary)**

Le pipeline Trans Mountain, le réchauffement climatique/les changements climatiques et la pollution plastique dans les océans sont les enjeux environnementaux nommés le plus souvent par les participants. Ainsi, les priorités environnementales pour le gouvernement du Canada comprennent (parmi une liste de dix mesures) : investir dans l’énergie propre, encourager les nouvelles occasions d’affaires et créer des emplois dans les industries de demain, protéger nos océans, nos lacs et nos rivières contre la pollution plastique, et améliorer le transport en commun. En revanche, les participants considèrent que le gouvernement n’a aucun rôle à jouer dans le financement de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques, et ce, en raison de la faible incidence de ce type de véhicule au sein de la population canadienne et d’une croyance que cette initiative devrait être entreprise par les fabricants de véhicules électriques.

Les participants signalent souvent que les changements climatiques au cours des dernières années ont eu une incidence sur les comportements et les habitudes des gens. En même temps, les participants croient qu’il incombe à tout un chacun d’aider le Canada à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Nombre des participants des groupes de discussion ont déjà adopté des comportements plus écologiques. Les principaux facteurs de motivation pour modifier les comportements et les habitudes des individus sont le désir d’améliorer l’environnement pour les générations futures et le désir d’économiser de l’argent. En revanche, les participants nomment les coûts initiaux, les habitudes bien ancrées et les inconvénients du transport en commun comme les principaux obstacles.

Bien que les participants soient au courant de l’existence d’un plan pour mettre un prix à la pollution, peu de participants connaissent le plan et comprennent ce qu’il englobe. De nombreux participants en parlent comme une « taxe » sur la pollution. Les participants à North York ne savent rien au sujet de l’incitatif à agir pour le climat. Indépendamment des connaissances ou des opinions à l’égard des changements climatiques, les participants sont d’accord que le gouvernement joue un rôle de chef de file en matière de protection de l’environnement et de lutte contre les changements climatiques.

La Garde côtière canadienne (St. John’s)

La Garde côtière canadienne est perçue de manière favorable par les participants du groupe de discussion à St. John’s, où une discussion a été menée à ce sujet. Elle est largement perçue comme un acteur essentiel en ce qui a trait à la sécurité des océans canadiens; les participants considèrent également que la Garde côtière canadienne est bien gérée dans son ensemble. Parmi une liste de six mesures pour la Garde côtière, assurer la sécurité maritime des Canadiens est largement perçu comme un élément important pour appuyer le mandat de l’organisme. Les participants considèrent également que le renouvellement de la flotte de la Garde côtière est important, soit en construisant de nouveaux navires ou en modernisant les navires existants avec la plus récente technologie.

Les participants appuient donc le gouvernement du Canada pour investir dans la construction ou la modernisation de navires, notamment l’achat de nouvel équipement novateur pour moderniser les capacités de la Garde côtière. Par contre, les opinions sont mitigées concernant le besoin d’agrandir la flotte de brise-glace; les participants sont peu au courant de la situation actuelle et en présentent peu de connaissances.

Migration irrégulière (Peterborough, Saint-Hyacinthe, Coquitlam, St. John’s, North York)

Les participants sont au courant d’une augmentation du nombre de demandeurs d’asile à la frontière entre le Canada et les États-Unis au cours de la dernière année; cependant, ils n’en savent guère plus sur la situation. Les opinions des participants sont mitigées quant au rendement du gouvernement du Canada en matière de gestion de l’augmentation du nombre de demandeurs d’asile.

Quatre moyens de dissuasion potentiels ont été présentés et discutés lors des groupes de discussion. On a expliqué brièvement chaque option et on a demandé aux participants dans quelle mesure ils sont en accord ou en désaccord avec chaque option. À mesure que les moyens de dissuasion potentiels étaient présentés, les participants disaient souvent que c’était une situation compliquée, qu’il n’était pas facile de régler. En somme, aucun des quatre moyens de dissuasion présentés ne suscite un grand appui de la part des participants dans les différentes villes. L’option la plus attrayante aux yeux des participants est peut-être la collaboration avec une organisation non gouvernementale pour gérer l’afflux de demandeurs d’asile, puisqu’elle offre la possibilité d’un processus plus structuré tout en veillant à ce que les migrants demeurent aux États-Unis jusqu’à une date désignée, ce qui semble juste aux yeux des participants. Toutefois, certains se sont également dits préoccupés par la faisabilité de cette solution et par la façon dont elle serait accueillie aux États-Unis.

Les participants jugent que la mise en place d’une manière différente de traiter les demandes de migrants irréguliers, en accélérant l’évaluation de leurs demandes en vue d’accélérer l’expulsion des demandeurs qui ne sont pas admissibles, est injuste pour les migrants ayant recours aux points d’entrée établis, puisqu’ils croient que ces derniers auraient à attendre plus longtemps pour le traitement de leurs demandes. Les participants estiment également que cette approche pourrait être un facteur incitatif pour les migrants irréguliers, compte tenu du fait que leur demande serait évaluée plus rapidement.

En général, les participants étaient en désaccord avec la troisième idée, selon laquelle les demandeurs d’asile seraient renvoyés aux États-Unis et qu’on les inviterait à revenir à une date précise. Ce désaccord est principalement fondé sur une méfiance à l’égard du gouvernement des États-Unis en ce qui a trait au traitement des migrants durant la période d’attente. De même, en général, les participants étaient en désaccord avec l’option de renvoyer les demandeurs d’asile aux États-Unis pour qu’ils y fassent leur demande, puisque les États-Unis ont en place un système juridique bien établi qui respecte le droit international des réfugiés. Les participants estiment que cette approche ne cadre pas avec les valeurs du Canada voulant l’accueil des personnes qui ont besoin d’aide.

Malgré les sentiments mitigés suscités par les différentes options présentées, il est évident que les participants croient que le gouvernement du Canada devrait trouver des façons d’accélérer le traitement des demandes d’asile, et ce, même si cela entraîne des coûts supplémentaires. Les participants croient que des économies seraient réalisées à long terme. Ils croient également que les demandeurs d’asile en général devraient toujours avoir le droit d’interjeter appel des décisions de la Commission de l’immigration et du statut de réfugié (CISR), mais les opinions sont mitigées quant à savoir si les migrants irréguliers devraient avoir le droit de lancer un appel.

# Introduction

Afin de remplir son rôle de prestataire de conseils et de soutien au gouvernement du Canada, au greffier du Bureau du Conseil privé (BCP) et aux ministères et organismes en ce qui a trait aux communications et aux consultations, le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a mandaté Corporate Research Associates Inc. (CRA) d’entreprendre une recherche sur l’opinion publique au moyen de méthodes qualitatives.

Le principal objectif de cette recherche est d’explorer les perceptions d’adultes canadiens quant aux événements actuels afin d’évaluer l’opinion publique à l’égard d’enjeux importants. Les résultats de la recherche serviront à élaborer des stratégies et des produits de communication efficaces afin d’assurer que les communications avec la population canadienne concernant les enjeux importants demeurent claires et faciles à comprendre.

Les objectifs de recherche suivants s’appliquent au premier cycle de l’étude :

* Évaluer les opinions générales concernant la situation économique et le marché de l’emploi, et déterminer où le gouvernement doit porter son attention;
* Examiner les opinions liées à l’environnement, notamment l’augmentation des émissions de gaz à effet de serre, et déterminer où le gouvernement doit porter son attention;
* Évaluer les perceptions à l’égard de la Garde côtière canadienne et cerner les domaines prioritaires pour le gouvernement;
* Examiner les opinions à l’égard des enjeux importants aux yeux des jeunes et définir les priorités;
* Comprendre les perceptions à l’égard des immigrants irréguliers au Canada; examiner et évaluer les bienfaits de différentes approches pour la gestion de l’afflux de migrants irréguliers.

Ce rapport présente les constatations du premier cycle de la recherche. Le rapport comprend un sommaire exécutif de haut niveau, la description détaillée de la méthodologie employée, les observations détaillées des groupes de discussion, et les conclusions tirées de l’analyse des résultats de l’étude. Les documents de travail sont annexés au rapport, notamment le questionnaire de recrutement et le guide de l’animateur.

# Méthodologie de recherche

### Publics cibles

Les participants de la recherche sont des résidents canadiens âgés de 18 à 74 ans qui habitent leur marché respectif depuis au moins deux ans. Chaque groupe de discussion présente un mélange de groupes d’âge, de niveaux d’éducation et de revenus familiaux, et de quatre à six participants avec enfant(s) à la maison.

### Approche de recherche

Au total, douze (12) groupes de discussion traditionnels en personne ont eu lieu à Peterborough, Ontario (le 15 janvier 2019), Saint-Hyacinthe, Québec (le 17 janvier 2019), Coquitlam, Colombie-Britannique (le 21 janvier 2019), St. John’s, Terre-Neuve-et-Labrador (le 24 janvier 2019), North York, Ontario (le 31 janvier 2019) et Calgary, Alberta (le 4 février 2019). Dans chacune des cinq premières villes, un groupe est mené avec des femmes, et le deuxième avec des hommes. À Calgary, les groupes sont divisés selon l’âge; l’un des groupes est formé de personnes de 18 à 34 ans, et l’autre de personnes de 35 ans et plus. Les groupes à Saint-Hyacinthe se déroulent en français, tandis que les discussions dans tous les autres lieux se déroulent en anglais.

Au total, 12 participants ont été recrutés pour chaque groupe de discussion; l’objectif était de 8 à 10 participants par groupe. Au total, 118 participants ont participé aux discussions. Comme c’est habituellement le cas sur le marché, les participants ont reçu une rémunération de 100 $ en guise de remerciement pour avoir donné de leur temps. Chacune des discussions de groupe a duré deux heures.

Voici un résumé de la participation dans chacune des villes :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Lieu de rencontre | Langue | Date | Public | Heure | Nombre de participants |
| Peterborough (Ontario) | Anglais | 15 janvier 2019 | Femmes | 17 h 30 | 10 |
| Hommes | 19 h 30 | 10 |
| Saint-Hyacinthe (Québec) | Français | 17 janvier 2019 | Femmes | 17 h 30 | 8 |
| Hommes | 19 h 30 | 10 |
| Coquitlam (Colombie-Britannique) | Anglais | 21 janvier 2019 | Femmes | 17 h 30 | 10 |
| Hommes | 19 h 30 | 10 |
| St. John’s (Terre-Neuve-et-Labrador) | Anglais | 24 janvier 2019 | Femmes | 17 h 30 | 10 |
| Hommes | 19 h 30 | 10 |
| North York (Ontario) | Anglais | 31 janvier 2019 | Femmes | 17 h 30 | 10 |
| Hommes | 20 h | 10 |
| Calgary (Alberta) | Anglais | 4 février 2019 | De 18 à 34 ans | 17 h 30 | 10 |
| 35 ans et plus | 20 h | 10 |
| Nombre total de participants : | 118 |

Le recrutement des participants a été effectué conformément aux lignes directrices de l’industrie et aux critères de recrutement du gouvernement du Canada. Le recrutement a été effectué à l’aide de panels qualitatifs stockés sur des serveurs canadiens, avec des appels de suivi pour confirmer les détails fournis et pour assurer d’atteindre les quotas. Un appel de confirmation supplémentaire a été effectué environ une journée avant chacune des rencontres des groupes de discussion. Les participants devaient aussi signer un formulaire de consentement à leur arrivée dans le groupe de discussion. Dans chaque lieu de rencontre, les participants devaient présenter une pièce d’identité pour confirmer leur identité.

## Contexte de la recherche qualitative

Les discussions qualitatives consistent en des discussions informelles et non menaçantes dirigées par un animateur, et regroupent des participants présentant des caractéristiques, des habitudes et des attitudes jugées pertinentes dans le contexte du sujet traité. Les discussions qualitatives individuelles ou en groupe ont pour avantage principal de permettre la réalisation d’une enquête fouillée auprès des participants admissibles relativement aux habitudes comportementales, aux habitudes d’utilisation, aux perceptions et aux attitudes par rapport au sujet traité. La discussion de groupe offre toute la souplesse requise pour explorer d’autres aspects de la question qui peuvent être pertinents pour l’enquête. Une étude qualitative permet de mieux comprendre un segment, car les participants peuvent exprimer leurs opinions ou leurs sentiments dans leurs propres mots avec toute la passion qui les anime. Les techniques qualitatives sont utilisées lors d’études de marché dans le but de donner une orientation et une compréhension approfondie du marché, plutôt que de fournir des données quantitatives précises ou des mesures absolues. Pour cette raison, leurs résultats ne servent qu’à donner une orientation et ne peuvent pas être généralisés à l’ensemble de la population étudiée.

# Analyse détaillée

La section suivante fournit un aperçu des constatations des groupes de discussion.

## Principales histoires gouvernementales

On a d’abord demandé aux participants de décrire brièvement ce qu’ils avaient vu, entendu ou lu dernièrement au sujet du gouvernement du Canada. Dans toutes les villes, les histoires les plus souvent mentionnées se reportent à la situation diplomatique avec la Chine, au projet de pipeline Trans Mountain et, dans une moindre mesure, à la légalisation du cannabis et à différentes situations récentes liées à l’immigration.

À Peterborough, le 15 janvier, les participants mentionnent les problèmes liés à la Chine, les conflits entre les groupes autochtones et ceux souhaitant construire un pipeline, la mise en place d’une « taxe sur le carbone », l’immigration et les préparatifs en vue de l’élection à venir.

À Saint-Hyacinthe, le 17 janvier, les deux groupes mentionnent des histoires liées à l’afflux de migrants et de demandeurs d’asile à la frontière entre le Canada et les États-Unis. Les situations diplomatiques internationales, comme les tensions avec l’Arabie Saoudite relativement à la protection offerte par le Canada à Rahaf Mohammed, et l’emprisonnement de Canadiens en Chine. Quelques femmes disent avoir entendu parler de l’achat/investissement du gouvernement fédéral dans le cadre du projet de pipeline Trans Mountain. La disparition d’un résident de Sherbrooke au Burkina Faso est mentionnée par un homme dans le groupe. Une participante mentionne avoir vu une publicité l’automne dernier pour la carte d’entrée Découverte de Parcs Canada; une autre mentionne les discussions entre les gouvernements fédéral et provinciaux au sujet de l’harmonisation du processus de déclaration des revenus.

À Coquitlam, le 21 janvier, on mentionne les enjeux liés à la Chine, le pipeline Trans Mountain, les programmes de prestations, les taxes, le Régime de pensions du Canada (RPC), la légalisation du cannabis et les dernières modifications au programme d’enseignement.

À St. John’s, le 24 janvier, quelques participants de chaque groupe mentionnent des histoires générales sur l’achat récent par le gouvernement du Canada du pipeline Trans Mountain, des annonces liées à la révision du Guide alimentaire canadien et les modifications touchant les cotisations au RPC. Un éventail d’autres sujets sont nommés par un ou deux participants, notamment la hausse du prix du cannabis légalisé, l’octroi par le Canada du statut de réfugié à Rahaf Mohammed et des enjeux diplomatiques avec la Chine, dont la récente arrestation de Canadiens.

À North York, le 31 janvier, les participants mentionnent la légalisation du cannabis, l’acceptation récente d’une jeune immigrante au Canada, la mise en circulation du nouveau billet de 10 $, le peu d’initiatives mises en branle par le gouvernement fédéral, les rabais sur l’énergie renouvelable et la diminution des prestations d’assistance sociale.

À Calgary, le 4 février, les participants de tous les groupes d’âge mentionnent principalement les histoires liées au pipeline Trans Mountain, notamment l’incapacité de transporter le pétrole dans le Canada, les répercussions sur l’économie de l’Ouest, et la perception que le prix payé pour le pipeline est trop élevé. De plus, les participants mentionnent systématiquement la turbulence commerciale entre le Canada et les États-Unis, et entre le Canada et la Chine; ils mentionnent également les conflits entre l’Alberta et la Colombie-Britannique. Une foule d’autres sujets sont mentionnés par un certain nombre de participants dans chaque groupe, notamment la taxation du carbone, la légalisation du cannabis, le financement des emplois d’été, les paiements de péréquation et l’octroi du statut de réfugié à un Canadien.

On a demandé aux participants à Coquitlam, North York, St. John’s et Calgary s’ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet du Guide alimentaire canadien. De nombreux participants disent avoir entendu quelque chose et nomment différents éléments du nouveau Guide. Les éléments précis mentionnés comprennent notamment les suivants :

* Le retrait des produits laitiers du Guide;
* Le Guide est composé surtout de légumes (la moitié);
* Moins de viande, moins de produits laitiers;
* Diminution de la part de la viande (¼);
* La boisson de prédilection est désormais l’eau (et non le jus);
* Recommandation de diminuer la quantité de sucre consommée;
* Un recul par rapport aux portions déterminées;
* Importance accrue des protéines végétales;
* Accent sur l’importance des repas en famille;
* Les recommandations sont fondées sur des preuves scientifiques; pas de recommandations de l’industrie.

En général, les participants ont une opinion favorable des annonces liées à la révision du Guide alimentaire canadien et attendent avec impatience la diffusion au public. Un certain nombre de participants croient que le nouveau Guide reflète ce que les nutritionnistes disent depuis des années.

## L’économie

### La situation économique

Dans la plupart des cas, les signes d’un robuste milieu de la vente au détail sont nommés comme preuve d’une économie saine; les signes de difficultés financières dans les ménages sont quant à eux nommés comme preuve d’une économie anémique.

On a demandé aux participants de toutes les villes de décrire ce en quoi consiste une évaluation de la situation économique. En général, les participants nomment un certain nombre d’indicateurs liés aux consommateurs en tant que principaux enjeux liés à l’économie (notamment le logement, le coût des biens de consommation comme l’essence et les aliments, l’endettement des consommateurs, la disponibilité d’emplois/l’emploi/le chômage et la sécurité d’emploi). De plus, les participants mentionnent systématiquement les facteurs plutôt macroéconomiques et les facteurs liés aux affaires comme utiles pour évaluer la situation économique, notamment le budget gouvernemental, le taux d’inflation, la situation des marchés boursiers, la réussite ou l’échec d’entreprises, les impôts (à la hausse ou à la baisse), le taux de change du dollar canadien et le nombre de sans-abri.

En général, les participants décrivent une « bonne économie » comme une économie avec un ***robuste milieu de la vente au détail***, où les gens dépensent en biens, en services et en immobilier. La hausse des projets de construction, l’achalandage important dans les magasins et les centres commerciaux et la confiance des consommateurs sont perçus comme des signes apparents d’une économie en santé. Par ailleurs, les faibles taux d’intérêt et la valeur élevée de la devise canadienne sont perçus comme des indicateurs d’une économie prospère par les participants à Saint-Hyacinthe.

Dans la plupart des villes, une économie prospère est souvent associée à un faible taux de chômage et à l’offre d’emplois mieux rémunérés, ce qui se traduit en revenus des ménages plus élevés. À Calgary, les participants estiment qu’une économie prospère est synonyme d’une robuste économie axée sur les ressources.

D’autres indicateurs mentionnés moins souvent comprennent notamment l’augmentation du nombre d’entreprises en démarrage, la diminution du nombre de sans-abri, la diminution du nombre de demandes d’assistance sociale/de services en santé mentale, les relations saines avec les autres pays, une immigration forte, un faible taux de « désespoir » chez les jeunes et un faible taux de chômage. Les participants à Coquitlam mentionnent plus souvent le coût du logement; cet indicateur a également été mentionné dans d’autres villes.

En général, les participants croient qu’une « économie mal en point » présente les signes particuliers de ***difficultés financières dans les ménages***, notamment la réduction des dépenses des ménages, l’augmentation de l’endettement personnel, l’augmentation des prix des biens et des services, l’augmentation du nombre de sans-abri, la hausse des faillites personnelles et commerciales, la hausse des taux d’intérêt et l’inflation, et un sentiment général d’insécurité chez les consommateurs.

Quelques participants mentionnent d’autres facteurs, dont la diminution du financement dans les arts et l’éducation, et la réduction des dépenses d’infrastructure (p. ex., hôpitaux et routes). Les participants à Peterborough mentionnent le piètre état de l’industrie automobile et la diminution des exportations, alors que ceux à North York et Calgary mentionnent l’augmentation de la criminalité. À St. John’s, on mentionne la migration de sortie comme un autre signe d’une économie anémique, surtout lorsque les jeunes quittent la province pour trouver un emploi ailleurs. À Calgary, les participants mentionnent également la réduction des investissements étrangers.

En général, les participants estiment que le gouvernement du Canada peut influencer la situation économique au moyen de différentes mesures, notamment l’établissement de politiques, le contrôle du commerce, la fixation du niveau d’immigration, l’affection de fonds et de soutien à certaines industries et la fixation des taux d’intérêt. À Calgary, les participants croient que le gouvernement fédéral peut exercer une grande influence sur les relations interprovinciales et devrait influencer positivement le commerce interprovincial. Aussi, les participants croient que l’incapacité d’exercer une telle influence, particulièrement en ce qui a trait aux pipelines transcanadiens, est néfaste pour le pays. À St. John’s, les participants croient également que le gouvernement fédéral peut apporter un soutien économique aux provinces au moyen des paiements de péréquation. Certains participants croient toutefois que l’économie est grandement influencée par les actions d’organisations privées, par d’autres facteurs internationaux et par les économies d’autres pays (à savoir les États-Unis et la Chine), et que le gouvernement du Canada exerce donc une influence moindre.

### Marché de l’emploi

À quelques exceptions près, les Canadiens se préoccupent du marché de l’emploi; ils croient que celui-ci s’est aggravé dernièrement. Ils ont toutefois espoir pour l’avenir.

On a demandé à chacun des participants d’écrire sur leur feuille d’exercice quelques mots qui décrivent la situation actuelle du marché de l’emploi. Dans toutes les villes, la majorité des commentaires sont négatifs; les participants indiquent que la quantité et la qualité des emplois ont diminué et qu’il est difficile pour les personnes instruites de trouver de bonnes offres d’emploi. Il convient de noter que les participants à Calgary décrivent systématiquement la situation actuelle du marché de l’emploi comme piètre, mais meilleure qu’il y a quelques années. Dans toutes les villes, de nombreux participants mentionnent un problème rappelant celui de la poule et de l’œuf en ce qui a trait à l’acquisition de l’expérience requise pour pouvoir postuler à certains emplois. Enfin, de nombreux participants indiquent que, malgré les offres d’emploi dans certaines régions, le salaire offert est inférieur à ce qui est nécessaire pour couvrir les besoins essentiels.

En ce qui concerne la situation actuelle du marché de l’emploi, les participants à St. John’s décrivent une pénurie d’emplois, alors que ceux à Saint-Hyacinthe croient qu’il y a pénurie en matière d’emplois mieux rémunérés.

Les participants émettent des opinions partagées selon le lieu de rencontre lorsqu’on leur demande de comparer la situation actuelle du marché de l’emploi avec celle de l’année dernière. À Peterborough, Calgary et Coquitlam, les participants croient qu’il existe des emplois, mais que la qualité de ceux-ci est moindre et que plus de gens sont appelés à avoir de multiples emplois à temps partiel pour joindre les deux bouts. Les participants mentionnent qu’il y a un manque d’emplois bien rémunérés et que les personnes ayant un niveau d’éducation élevé sont incapables de trouver un travail valorisant. Plus encore, à Calgary, les participants estiment que trop d’emplois bien rémunérés ont disparu et qu’il y a plus d’emplois à temps partiel moins bien rémunérés.

À Saint-Hyacinthe, les participants décrivent une situation différente. Ils croient que, malgré les offres d’emplois bien rémunérés, il est de plus en plus difficile d’obtenir ces emplois en raison des exigences plus strictes en ce qui a trait aux compétences et à l’expérience professionnelle. En même temps, les postes permanents à temps plein se voient remplacer par les postes contractuels. Malgré ces lacunes, les participants estiment que le marché est en croissance et que les employeurs dans les industries peu rémunératrices ont de la difficulté à pourvoir les postes. À Saint-Hyacinthe, les participants estiment que l’économie est forte, que le taux de chômage est à la baisse et que les conditions de travail sont meilleures.

Certains participants indiquent que le marché de l’emploi varie selon la région; par exemple, le marché de l’emploi en Alberta se porte très bien alors que celui à Peterborough et à St. John’s, notamment, se porte moins bien, où la fermeture d’usines (les participants mentionnent particulièrement GM et GE) et l’effondrement d’industries (pétrole et gaz) font grimper le taux de chômage. De nombreux participants croient que, comparativement à l’année dernière, le marché de l’emploi est stable; seulement quelques participants estiment qu’il se porte mieux ou moins bien. Les participants à St. John’s font possiblement exception à la règle; presque tous les participants croient que la situation a empiré. À Calgary, en général, les participants estiment que le marché de l’emploi se porte un peu mieux qu’il y a quelques années, mais qu’il est actuellement morose et que de nombreuses personnes doivent avoir de multiples emplois à temps partiel pour joindre les deux bouts.

Dans l’ensemble des villes, les opinions sont un peu plus mitigées quant à la façon dont le marché de l’emploi a changé au cours des cinq dernières années; cela laisse entendre que les perceptions d’une détérioration de l’économie sont plus récentes. Certains participants mentionnent que la technologie a changé le marché de l’emploi au cours des cinq dernières années. Encore une fois, les participants à St. John’s sont plus susceptibles que les participants dans les autres villes de croire que l’économie s’est détériorée durant cette période.

À Saint-Hyacinthe, les participants mentionnent que l’amélioration de la situation économique est plutôt récente. Ils indiquent également que, mis à part les grands projets d’infrastructure à Montréal et dans les alentours (p. ex., le nouveau pont Champlain et les projets de construction immobiliers au centre-ville de Montréal), il y a eu peu de grands projets d’investissement dans la région au cours des cinq dernières années.

À Calgary, le marché de l’emploi actuel est jugé instable, volatil, difficile et comprimé. Bien que de nombreuses personnes travaillent, les participants estiment que ces personnes font moins d’argent qu’avant et qu’elles doivent avoir de multiples emplois à temps partiel. De plus, l’instabilité du secteur pétrolier et gazier donne lieu à une main-d’œuvre saturée et sous-payée, compte tenu du grand nombre de mises à pied au cours des dernières années.

En ce qui a trait à l’avenir, les participants s’attendent à ce que le marché de l’emploi continue à changer au cours des cinq à dix prochaines années. De nombreux participants se préoccupent fortement de l’aggravation de la situation du marché de l’emploi en raison de l’externalisation des emplois, d’une imminente récession, de l’effet combiné des salaires qui ne suivent pas l’augmentation du coût de la vie et du coût du logement qui force la migration de travailleurs vers différentes parties du pays (point mentionné à Coquitlam). La migration de sortie est également une préoccupation continue pour les participants à St. John’s. Cela dit, de nombreux participants ont espoir pour l’avenir.

À Saint-Hyacinthe, la situation du marché de l’emploi futur n’est pas définie comme meilleure ou pire; la majorité des participants ne font pas de prévision. Cela dit, les participants croient que la main-d’œuvre et le milieu de travail continueront à évoluer. Plus particulièrement, ils croient que le télétravail sera plus répandu, que la loyauté des employés déclinera, qu’il y aura un afflux d’immigrants dans la main-d’œuvre locale, que l’intelligence artificielle se fera plus courante et que la main-d’œuvre devra être davantage éduquée pour suivre le rythme de ces changements technologiques.

À Calgary, les perceptions à l’égard de l’avenir sont mitigées. Certains participants sont intransigeants sur le fait que le pétrole constitue l’économie de l’Alberta et que le succès de celle-ci dépend largement de la collaboration interprovinciale; d’autres participants croient que le pétrole ne retrouvera pas sa gloire passée et qu’une diversification est nécessaire. Quoi qu’il en soit, les participants ont espoir que l’avenir sera beau, mais ils croient qu’un changement est nécessaire pour assurer la stabilité de l’économie pétrolière.

### Priorités gouvernementales concernant le marché de l’emploi

Bien que les priorités économiques diffèrent d’une ville à l’autre, l’enjeu des salaires qui ne suivent pas l’augmentation du coût de la vie a été nommé comme une priorité absolue dans l’ensemble des villes, suivi de la sécurité d’emploi ainsi que de la formation pour l’acquisition et le renouvellement de compétences.

On a fourni à chaque participant une liste de sept enjeux liés à l’emploi et on leur a demandé de choisir les deux enjeux qu’ils jugent que le gouvernement du Canada devrait traiter en priorité. Voici les enjeux présentés aux participants :

* Diminution du nombre d’emplois
* Sécurité d’emploi
* Manque d’emplois
* Manque d’occasions d’emploi pour les jeunes
* Manque d’occasions d’avancement professionnel
* Formation pour l’acquisition et le renouvellement de compétences
* Les salaires ne suivent pas l’augmentation du coût de la vie

Dans l’ensemble, les participants estiment que ***les salaires qui ne suivent pas l’augmentation du coût de la vie*** sont l’enjeu le plus pressant, et ce, quelle que soit la ville. En général, les participants n’ont pas vu ou vécu des augmentations salariales au-delà du coût de la vie; ils ont donc l’impression que leur pouvoir d’achat est à la baisse. À Coquitlam et North York, les participants estiment que le coût du logement est le principal facteur menant à l’augmentation du coût de la vie. De manière plus générale, ils estiment qu’aborder cet enjeu est un élément important pour créer ou appuyer une économie prospère.

De plus, les participants à Peterborough, Saint-Hyacinthe et North York nomment la ***sécurité d’emploi*** comme un sujet d’importance pour le gouvernement fédéral. Les participants dans les autres villes n’en font pas autant mention. Ceux qui croient que c’est un enjeu important à aborder se préoccupent du nombre d’emplois à temps partiel et de la fermeture ou délocalisation d’entreprises. Ils s’inquiètent également de l’augmentation du nombre d’emplois contractuels et à temps partiel, plutôt que d’emplois sûrs à temps plein. La plupart des participants jugent qu’il s’agit d’un enjeu prioritaire compte tenu de son incidence sur la qualité de vie et le niveau de stress personnel. Les participants croient également qu’une grande sécurité d’emploi est bénéfique pour l’économie, puisque la confiance des gens envers leur propre bien-être et le bien-être de leur ménage influence souvent leurs dépenses.

La ***formation pour l’acquisition et le renouvellement de compétences*** est aussi vue comme un enjeu important aux yeux des participants, particulièrement à Peterborough et Saint-Hyacinthe. Ces derniers croient qu’il est important d’assurer l’expertise de la main-d’œuvre et sa capacité d’adaptation aux nouvelles technologies pour une économie prospère. En même temps, ils estiment que mettre l’accent sur le perfectionnement des compétences a une incidence positive sur la confiance en soi et permet de se préparer à l’avenir.

Les participants à Coquitlam et Peterborough mentionnent la ***diminution du nombre d’emplois*** comme un enjeu clé, puisque certains participants ont été témoins d’emplois non renouvelés à la suite de départs à la retraite et de fusions d’entreprises (avec mises à pied), et de la délocalisation d’emplois à l’étranger. Certains participants à North York qui accordent une grande importance à cet enjeu (pas la majorité des participants) indiquent qu’une augmentation du nombre de sans-abri et la fermeture d’usines sont des signes préoccupants de la diminution du nombre d’emplois. À St. John’s, de nombreux participants (pas la majorité des participants) indiquent que l’effondrement de l’industrie pétrolière et gazière dans la province a donné lieu à la hausse du taux de chômage et à la migration de sortie.

Le ***manque d’occasions d’emploi pour les jeunes*** est mentionné comme l’une des principales priorités à St. John’s et Calgary. Les participants croient que la migration de sortie à Terre-Neuve-et-Labrador touche principalement les jeunes adultes qui font leur entrée sur le marché du travail; les participants soulèvent des préoccupations quant à l’incidence négative à long terme sur l’économie de la province.

En général, les participants de toutes les villes perçoivent le ***manque d’emplois*** et le ***manque d’occasions d’avancement professionnel*** comme moins prioritaires. Les participants à Calgary font toutefois exception à la règle; ces derniers nomment le manque d’emplois parmi les enjeux les plus pressants. En raison de la décroissance qu’affiche l’économie depuis les dernières années, nombreuses sont les personnes qui ne travaillent pas dans leur domaine de formation. En général, les participants estiment qu’il y a un manque d’emplois de qualité.

En ce qui a trait au taux de chômage actuel, les participants à North York et Calgary estiment qu’il se chiffre entre 4 et 15 %. Lorsqu’on les informe du taux de chômage réel (5,6 %, soit le plus bas taux depuis que Statistique Canada a commencé la mesure de données comparables il y a de cela 40 ans), les participants sont incrédules; ils estiment que ni la qualité ni la nature des emplois (temps plein ou temps partiel) ne sont prises en compte. À Calgary, les participants sont particulièrement critiques à l’égard de cette affirmation; ils estiment qu’elle est trompeuse et artificielle, et qu’elle ne reflète pas de manière exacte la situation en Alberta.

## Possibilités économiques offertes aux jeunes

À Calgary, on a demandé aux participants d’émettre des commentaires sur différents sujets liés aux possibilités économiques offertes aux jeunes.

### Situation des jeunes

Alors que les jeunes reconnaissent qu’ils ont plus de possibilités que les générations antérieures, ils font toutefois face à des difficultés propres à leur génération.

On a demandé aux participants s’ils croient que les jeunes Canadiens vivent plus ou moins de difficultés que les générations antérieures. Dans l’ensemble, les jeunes estiment que plus de possibilités leur sont offertes comparativement aux générations antérieures, particulièrement en ce qui a trait aux nouvelles technologiques et au commerce international. Ils croient toutefois que les jeunes font face à de nombreux défis qui n’existaient pas avant. Ces défis uniques sont liés particulièrement à l’environnement, à l’abordabilité dans une économie coûteuse, à la dépendance accrue à l’égard des relations internationales et à la moindre importance accordée aux économies axées sur les ressources. Plus précisément, alors que les participants perçoivent le Canada comme un pays dépendant grandement de ses ressources naturelles (quelle que soit la région), le paysage mondial actuel exerce une forte pression sur cette dépendance et remet en question sa pertinence.

Certains participants plus âgés sont convaincus qu’il est déplacé de demander si les jeunes Canadiens vivent plus ou moins de difficultés, car les défis posés à chaque génération ne seront jamais les mêmes.

En ce qui concerne l’attention portée par le gouvernement du Canada sur les jeunes Canadiens comparativement aux Canadiens plus âgés, les participants ont des opinions mitigées. Certains participants estiment que la génération du baby-boom est la principale force qui demande l’attention du gouvernement; quelques participants plus âgés croient que la génération plus jeune dépendra davantage du gouvernement en raison de lourdes dettes d’études et d’un manque d’occasions. Nombre de ceux-ci sont bien instruits, mais n’arrivent pas à obtenir un emploi rémunérateur qui leur permet de rembourser leurs importantes dettes d’études.

Lorsqu’on a demandé aux participants ce que le gouvernement a fait qui bénéficie aux jeunes Canadiens, en général, les participants de tous les groupes d’âge à Calgary n’arrivent pas à nommer de nombreuses initiatives précises. En fait, les participants mentionnent généralement uniquement les bourses d’études et la légalisation du cannabis. Cette dernière est mentionnée pour plaisanter par certains participants plus âgés.

### Difficultés et occasions pour les jeunes

Les plus grands défis qui se posent aux jeunes Canadiens à Calgary sont la recherche d’un emploi convenable à temps plein, le coût élevé des études (et les dettes qui en découlent) et une incapacité perçue de devenir un jour propriétaire de leur propre logement.

On a posé des questions aux participants âgés de 18 à 34 ans au sujet des difficultés et des occasions pour les jeunes d’aujourd’hui.

En ce qui a trait à la question sur les plus grandes difficultés posées aux jeunes Canadiens d’aujourd’hui, les jeunes à Calgary nomment systématiquement l’emploi, le coût élevé de l’éducation et leurs importantes dettes d’études. D’autres difficultés comprennent le coût élevé d’acquisition d’un logement et une incapacité perçue de devenir un jour propriétaire de leur propre logement. La plupart des participants ne savent pas s’ils pourront un jour devenir propriétaires de leur propre logement en raison du coût élevé d’acquisition d’un logement et le peu d’habitations abordables disponibles. De plus, les participants croient que, en général, les jeunes d’aujourd’hui sont incapables de gérer les compétences de vie de base et manquent de connaissances quant à la manière de faire face à la vie de tous les jours.

On a présenté aux participants une liste de certaines mesures que le gouvernement pourrait prendre pour aider les jeunes et on leur a demandé de classer ces mesures par ordre de priorité. Voici les mesures présentées :

* Créer des emplois étudiants pour que les jeunes puissent acquérir une expérience professionnelle.
* Aider les jeunes familles pour subvenir aux besoins des enfants.
* Augmenter le nombre de programmes de formation pour l’acquisition des compétences et de programmes d’apprentissage.
* Rendre plus abordable l’achat d’une première habitation.
* Alléger l’endettement des étudiants.
* Renforcer le Régime de pensions du Canada pour aider les gens à épargner en vue de la retraite.

Parmi les six mesures présentées, les jeunes mettent davantage l’accent sur les mesures qui pourraient aider à rendre la vie plus abordable, en priorisant l’aide aux jeunes familles pour subvenir aux besoins des enfants, les mesures pour rendre plus abordable l’achat d’une première habitation et l’allègement de l’endettement des étudiants.

Les participants estiment qu’il faut mettre davantage l’accent sur ***l’aide aux jeunes familles pour subvenir aux besoins des enfants***. Ils estiment que le coût élevé de la garde d’enfants est prohibitif pour de nombreuses personnes et qu’il est donc judicieux, sur le plan financier, pour un parent de rester à la maison plutôt que d’obtenir un emploi à la fin d’un congé de maternité/parental. Les participants suggèrent notamment d’augmenter l’allocation pour garde d’enfants, de rendre la garde d’enfants plus abordable et de rétablir le fractionnement du revenu.

Les participants considèrent qu’il faut déployer plus d’efforts pour ***rendre plus abordable l’achat d’une première habitation*** pour aider les jeunes. Le coût élevé du logement dans le marché actuel est perçu comme prohibitif par la plupart des participants. Les suggestions pour ce qui pourrait être fait pour aider les jeunes comprennent notamment la mise en place d’un incitatif aux acheteurs d’une première habitation.

Les jeunes adultes s’entendent que le gouvernement du Canada devrait concentrer ses efforts sur l’***allègement de l’endettement des étudiants*** pour aider les jeunes. Les participants se montrent critiques à l’égard de la hausse continue du coût de l’éducation, ainsi que d’une tendance apparente à l’augmentation du coût des cours et des manuels, et du nombre de crédits exigés pour obtenir un diplôme. Par exemple, quelques participants mentionnent que les programmes d’études d’une durée de trois ans sont désormais des programmes de quatre ou cinq ans, ce qui fait grimper les coûts. Les participants estiment que, de plus en plus, les établissements d’enseignement sont exploités comme des entreprises, où l’objectif est d’accroître la rentabilité.

Pour surmonter ces difficultés, les participants suggèrent qu’il faut plus de bourses d’études et que des efforts sont nécessaires pour limiter le coût des cours et des manuels, ainsi que le nombre de crédits exigés pour obtenir un diplôme ou terminer un programme.

Dans l’ensemble, les participants estiment qu’il est important de ***créer des emplois étudiants pour que les jeunes puissent acquérir une expérience professionnelle***, mais pas aussi important que les mesures susmentionnées, principalement en raison d’un manque d’emplois à temps plein. Bien que les participants reconnaissent l’importance de l’expérience professionnelle, ils croient que si aucun emploi à temps plein n’est offert dans le secteur/domaine d’études et s’il y a de nombreux chômeurs dans le domaine, le fait d’avoir une expérience professionnelle n’aidera pas un étudiant à obtenir un emploi à temps plein après l’obtention de son diplôme. Comme il fallait s’y attendre, les participants étudiants sont plus susceptibles d’accorder la priorité à cette mesure.

Dans le même ordre d’idées, les jeunes adultes à Calgary estiment que le gouvernement ne devrait pas accorder la priorité à l’***augmentation du nombre de programmes de formation pour l’acquisition des compétences et les programmes d’apprentissage***, principalement en raison de la perception d’une panoplie de travailleurs formés (dans l’ensemble des types d’emploi et des professions) et d’un manque d’emplois. Ils jugent plus importante l’amélioration de l’économie au moyen de la création d’emplois.

Les participants estiment qu’il est important de ***renforcer le Régime de pensions du Canada pour aider les gens à épargner en vue de la retraite***, mais dans une moindre mesure que les autres mesures. Bien que les jeunes reconnaissent l’importance d’épargner en vue de la retraite, ils estiment généralement que les défis posés par le coût élevé de la vie viennent empêcher l’épargne en vue de la retraite. Par ailleurs, la plupart des participants se montrent sceptiques à l’idée qu’ils bénéficieront un jour du Régime de pensions du Canada.

### Abordabilité du logement pour les jeunes

Les participants estiment que les facteurs influençant l’accès à des logements abordables constituent les problèmes les plus importants en ce qui a trait à la capacité d’achat d’un logement chez les jeunes.

On a présenté aux participants une liste de cinq problèmes liés à l’abordabilité des logements et on leur a demandé de classer ces problèmes par ordre d’importance. Voici les problèmes présentés :

* L’acquisition d’habitations par des acheteurs étrangers qui ne comptent pas habiter les habitations, ce qui fait grimper les prix.
* L’acquisition d’habitations par des investisseurs qui procèdent à des opérations d’achat-revente (flip) sans habiter les habitations, ce qui fait grimper les prix.
* Le montant élevé du versement initial.
* Le montant élevé des versements hypothécaires.
* La pénurie de logements.

Parmi les cinq problèmes présentés, les jeunes estiment que les problèmes les plus importants sont les facteurs influençant l’accès à des logements abordables, plus particulièrement le montant élevé du versement initial, l’acquisition d’habitations par des acheteurs étrangers qui fait grimper le coût des habitations et l’acquisition d’habitations par des investisseurs qui procèdent à des opérations d’achat-revente (flip) sans habiter les habitations, ce qui fait grimper les prix. La majorité des participants croient que le coût élevé de l’acquisition d’une habitation est prohibitif et fait en sorte qu’ils continuent en location plutôt que de devenir propriétaire.

À Calgary, le coût des habitations est perçu comme excessif et représentatif de périodes de croissance. Bien qu’il y a toujours des habitations à vendre, les participants jugent que le prix des habitations est trop élevé.

En ce qui a trait aux problèmes que le gouvernement du Canada pourrait s’efforcer de résoudre, les participants croient que le gouvernement du Canada pourrait déployer des efforts à l’égard de chacun des problèmes, et plus particulièrement pour faciliter l’accès à la propriété. Les participants estiment notamment qu’il serait utile de déployer des efforts pour faciliter l’accès à la propriété et pour appuyer la construction d’habitations de taille plus modeste. Par ailleurs, les participants jugent utile l’adoption de lois visant à réglementer l’achat d’habitations par les acheteurs étrangers et les opérations d’achat-revente (flip) sans habiter le logement. Cela dit, quelques participants demandent si de telles lois seraient d’ordre fédéral ou provincial, et mentionnent que la Colombie-Britannique a imposé des restrictions aux acheteurs étrangers qui ont aidé le marché du logement de la Colombie-Britannique. Les participants estiment donc que de nombreux acheteurs étrangers se tournent désormais vers le marché de l’Alberta, lequel ne comporte aucune restriction à cet égard. Pour cette raison, bien que les participants appuient la mise en place de telles restrictions, ils ne sont pas sûrs si ces lois relèvent de l’autorité fédérale ou provinciale.

On a demandé aux participants comment ils se sentiraient si le gouvernement du Canada lançait un programme pour faciliter l’acquisition d’une première habitation; les participants appuient à l’unanimité une telle initiative. En effet, les participants voient d’un œil favorable le fait de faciliter l’acquisition d’une première habitation. Certains estiment toutefois que le coût élevé du logement, en général, est problématique, étant donné que le coût des habitations destinées aux premiers acheteurs est jugé extrêmement élevé.

## L’environnement

### Enjeux environnementaux les plus présents à l’esprit

Le pipeline Trans Mountain et le réchauffement climatique/les changements climatiques sont les enjeux les plus présents à l’esprit des participants dans toutes les villes.

On a posé des questions sur l’environnement aux participants à Peterborough, Saint-Hyacinthe, Coquitlam, North York et Calgary.

On a demandé aux participants de décrire ce qu’ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu à propos de l’environnement. Dans toutes les villes, les participants mentionnent le pipeline Trans Mountain et les répercussions environnementales. De plus, les participants à Peterborough mentionnent les conflits avec les populations autochtones.

Dans toutes les villes, les participants mentionnent le réchauffement climatique et la participation du pays dans les discussions internationales; ils mentionnent également le plan du gouvernement fédéral d’aborder les changements climatiques (notamment la fixation d’un prix sur la pollution dans de nombreuses villes). Certains participants ont entendu parler dernièrement d’une période de 12 ans avant l’atteinte d’un point de non-retour pour la planète. Les participants mentionnent également le conflit entre l’économie/l’appui de certaines industries et certains emplois et les efforts pour protéger l’environnement; ils mentionnent aussi les enjeux liés aux véhicules hybrides ou électriques.

Certains participants soulignent le besoin d’investir dans la nouvelle technologie innovante pour tenter de régler les questions liées à l’environnement.

À Saint-Hyacinthe, de nombreux participants de chaque groupe parlent d’histoires liées à la pollution plastique dans les océans et au désir d’interdire l’usage de sacs de plastique dans certaines municipalités. Quelques participants ont entendu parler de sol contaminé ou de déversements, d’histoires sur les bienfaits du compostage et du recyclage, et de la valeur du développement durable. Certains participants ont observé une augmentation de la popularité des véhicules électriques. Les participants à North York mentionnent également la pollution plastique et la quantité accrue de déchets et de plastique. À North York, les participants ont aussi observé une augmentation du froid, la détérioration de la qualité de l’air et des nouvelles affirmant que les changements climatiques s’accentuent à l’échelle mondiale. À Calgary, les participants discutent de l’existence de conflits entre les différentes économies axées sur les ressources (le secteur pétrolier et gazier, la pêche en Colombie-Britannique) à mesure que s’intensifie la discussion publique sur les répercussions environnementales et la responsabilité du secteur pétrolier et gazier.

### Priorités environnementales du gouvernement

Les participants estiment que les priorités environnementales du gouvernement du Canada sont les suivantes : investir dans l’énergie propre, encourager les nouvelles occasions d’affaires et créer des emplois dans les industries de demain, protéger nos voies navigables contre la pollution plastique et améliorer le transport en commun.

On a présenté aux participants une liste de dix mesures que le gouvernement du Canada met en œuvre actuellement ou pourrait envisager à l’avenir :

* Bâtir plus de 1 000 projets de transport en commun (trains légers sur rail, autobus, stations, gares, métro, etc.) pour aider les Canadiens à se rendre à leur destination.
* Doubler la quantité de zones naturelles protégées au pays.
* Encourager les nouvelles occasions d’affaires et créer des emplois dans les industries de demain.
* Financer de nouvelles bornes pour recharger les véhicules électriques.
* Aider les collectivités et les familles à s’adapter aux conditions météorologiques extrêmes.
* Aider les familles et les entreprises à économiser de l’argent grâce à l’efficacité énergétique.
* Améliorer l’efficacité énergétique dans les nouveaux logements pour personnes à faibles revenus.
* Fixer un prix sur la pollution pour qu’il ne soit plus gratuit de produire de la pollution.
* Investir dans l’énergie propre et éliminer progressivement le charbon pour un air plus pur et une meilleure santé.
* Protéger nos océans, nos lacs et nos rivières contre la pollution plastique.

Avant la discussion de groupe, on a demandé aux participants de sélectionner jusqu’à trois mesures que, selon eux, le gouvernement fédéral doit prioriser. En même temps, on leur a demandé de nommer les mesures qu’ils ne jugent pas importantes ou pertinentes pour une intervention de la part du gouvernement.

Lorsqu’on examine l’ensemble des résultats de toutes les villes, parmi les dix mesures présentées, quatre ont été classées comme plus importantes :

Les participants de toutes les villes, à l’exception de Saint-Hyacinthe, estiment qu’***investir dans l’énergie propre et éliminer progressivement le charbon pour un air plus pur et une meilleure santé*** est l’une des priorités les plus importantes.

Les participants de toutes les villes, à l’exception de Saint-Hyacinthe, où les participants estiment que l’économie se porte mieux que dans les autres villes, jugent qu’***encourager les nouvelles occasions d’affaires et créer des emplois dans les industries de demain*** est une priorité.

En général, les participants à Saint-Hyacinthe croient que ***protéger nos océans, nos lacs et nos rivières contre la pollution plastique*** est une priorité. Cette mesure est perçue comme un élément important dans les autres villes, mais ne figure pas parmi les trois priorités absolues.

Dans certaines villes, les participants classent ***bâtir plus de 1 000 projets de transport en commun pour aider les Canadiens à se rendre à leur destination*** parmi les plus grandes priorités. L’inquiétude à l’égard de l’état du transport en commun est plus présente à Coquitlam et Calgary, où les participants croient que le gouvernement du Canada devrait définir cet enjeu en tant que priorité environnementale.

Quelques mesures présentées suscitent un intérêt moyen chez les participants, notamment ***aider les familles et les entreprises à économiser de l’argent grâce à l’efficacité énergétique*** et ***fixer un prix sur la pollution pour qu’il ne soit plus gratuit de produire de la pollution***. Les participants jugent moins prioritaires toutes les autres mesures présentées. De plus, dans toutes les villes, plusieurs participants estiment que le gouvernement du Canada n’a aucun rôle à jouer dans le ***financement de nouvelles bornes pour recharger les véhicules électriques***, et que cette initiative devrait être la responsabilité des fabricants de véhicules, des services ou des propriétaires de véhicules électriques et ne devrait pas être financée à même les fonds publics.

Il y a certaines divergences d’opinions quant à l’importance accordée par le gouvernement du Canada à la ***fixation d’un prix sur la pollution*** (particulièrement à Calgary et, dans une certaine mesure, à Coquitlam) et à la participation du gouvernement du Canada à ***aider les collectivités et les familles à s’adapter aux conditions météorologiques extrêmes*** (particulièrement à Peterborough).

Dans certaines villes, quelques participants mentionnent des mesures supplémentaires qui, selon eux, devraient être traitées en priorité par le gouvernement du Canada. À Saint-Hyacinthe, les participants mentionnent la protection du territoire agricole comme mesure importante. À Saint-Hyacinthe et à Coquitlam, les participants indiquent que le gouvernement fédéral devrait se pencher sur les thèmes suivants liés à l’environnement : l’amélioration des voies navigables, l’augmentation du recours à la construction durable, l’investissement dans la recherche, le développement et l’innovation, ainsi que le renforcement de l’économie des petites collectivités afin de réduire la pollution générée par les navetteurs. À Coquitlam, les participants mentionnent également le besoin de rendre accessibles les centrales solaires pour les collectivités et le besoin d’avoir une réglementation plus stricte pour les pollueurs. À Calgary, les participants suggèrent qu’il faut déployer des efforts pour créer des initiatives de recyclage pour assurer une meilleure gestion des déchets; ils suggèrent également que le gouvernement devrait offrir un incitatif au secteur privé pour la mise au point d’innovations à cet égard.

En ce qui a trait au gouvernement et à l’environnement, les participants à North York mentionnent que les « bourses » pour l’achat de véhicules hybrides ont été éliminées (initiative provinciale); ils mentionnent aussi les efforts généraux pour réduire la pollution. Cependant, certains participants mentionnent que les nouvelles récentes au sujet de l’achat d’un pipeline semblent incohérentes avec les efforts visant à aider l’environnement.

### Les changements climatiques et l’incidence sur les résidents

Les changements climatiques ont été observés dans toutes les villes; les participants indiquent que ces changements ont une incidence sur les comportements et les habitudes des gens.

La plupart des participants dans toutes les villes ont observé d’importants changements climatiques au cours des dernières années; nombre de ces changements ont affecté personnellement les participants, notamment les étés plus chauds, les tempêtes de neige ou de vents plus violents, et la diminution de la qualité de l’air qui découle des feux de forêt et de la pollution.

À Saint-Hyacinthe, les participants croient que la plus grande variabilité des températures a donné lieu à l’augmentation des épisodes de pluies verglaçantes durant les mois hivernaux et des tempêtes de vents/tornades durant les mois estivaux. De nombreux participants croient que ces changements influencent leurs plans de voyage personnels ou leur capacité de voyager en toute sécurité dans leur collectivité, à différents degrés. Certains estiment qu’il y a un plus grand danger de chute sur la glace durant l’hiver, ce qui pourrait se traduire en augmentation des demandes découlant de chutes au sein du réseau de la santé. Les participants croient également que les températures plus élevées ont une incidence sur le cycle de vie des insectes et ont accéléré l’arrivée de certaines maladies liées aux insectes, notamment la maladie de Lyme.

À Peterborough, les participants estiment que les hivers plus doux affectent le tourisme, puisque moins de personnes visiteraient la région pour les sports hivernaux.

À Coquitlam, les participants mentionnent que les températures plus élevées donnent lieu à une moins bonne qualité de l’air durant l’été, à l’augmentation du nombre de feux de forêt et au besoin de climatisation.

Les participants à North York indiquent avoir remarqué dernièrement des changements climatiques, dont des événements météorologiques plus sévères, des étés plus chauds, des hivers plus froids et de plus grandes variations. Les effets de ces changements comprennent notamment des effets sur l’humeur (sentiment de dépression), ne pas vouloir sortir à l’extérieur, le ralentissement du service dans les réseaux de transport en commun et l’augmentation des coûts (p. ex., faire fonctionner les systèmes de climatisation).

À Calgary, les participants conviennent aisément que les changements sont fréquents. La majorité des participants citent des variations dans d’autres endroits comme preuve claire des changements (neige à Vancouver, tempête de verglas en Ontario, inondations à Los Angeles et incendies récents). Bien que les participants nomment aussi des changements à l’échelle locale (à savoir les hivers hâtifs ou les saisons plus prononcées), ils les jugent moins apparents que les événements dans certaines villes. Cela dit, les participants de toutes les villes mentionnent les froids extrêmes (vortex polaire) et la fonte des calottes glaciaires comme des événements récents liés aux changements climatiques.

### Changements au mode de vie

Les participants expriment une ouverture à l’idée de modifier leurs comportements personnels afin de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre au Canada; de nombreux participants disent avoir déjà adopté des habitudes plus écologiques.

En général, les participants appuient l’idée que pour réduire de manière importante les émissions de gaz à effet de serre du Canada, chaque résident canadien doit collaborer au moyen de ses comportements. En fait, la plupart des participants dans l’ensemble des villes mentionnent avoir changé certains aspects de leur mode de vie dernièrement pour adopter des habitudes plus écologiques. Plus particulièrement, les participants mentionnent le recyclage, les efforts pour réduire les déplacements en voiture et le passage aux ampoules DEL. À Saint-Hyacinthe, quelques participants disent avoir commencé à composter et avoir décidé de réduire l’emballage alimentaire; quelques autres mentionnent avoir envisagé l’achat d’un véhicule électrique. À Calgary, les changements au mode de vie mentionnés comprennent notamment l’utilisation de moins de sacs de plastique, les électroménagers écoénergétiques, l’utilisation de différentes options d’aménagement paysager, les nouvelles constructions axées sur l’augmentation de la résistance thermique des habitations et l’augmentation de l’importance accordée au recyclage de vêtements.

Cela dit, les participants à Calgary âgés de plus de 34 ans sont critiques à l’égard de la présupposition que les Canadiens doivent modifier certains aspects de leur mode de vie. Un certain nombre de participants demandent comment on définit les émissions (qu’est-ce que la pollution? Le CO2?) et ne sont pas du tout d’accord avec l’affirmation selon laquelle les Canadiens produisent plus de pollution par personne que la plupart des autres pays.

Les facteurs de motivation pour changer les habitudes comprennent la volonté de protéger l’environnement pour les générations futures, le fait que c’est la bonne chose à faire, et le fait que c’est un moyen d’économiser des sous. Quelques participants perçoivent également les bienfaits pour la santé de leurs changements de comportement, comme marcher au lieu de prendre la voiture. À Calgary, les participants dans les deux groupes estiment aussi que l’éducation et la sensibilisation accrue sont les principaux motivateurs pour apporter des changements.

Les obstacles qui se posent aux changements au mode de vie comprennent notamment les coûts initiaux (p. ex., l’achat d’un véhicule électrique ou d’électroménagers écoénergétiques), les habitudes bien ancrées, les caractéristiques peu commodes ou inadéquates du transport en commun ou le besoin de se rendre au travail en voiture. Enfin, les participants croient que l’ignorance est un obstacle clé en ce qui a trait au changement des modes de vie.

Concernant les facteurs influençant les changements de comportement, de nombreux participants croient que leurs enfants, les autres membres de leur famille ou leurs proches sont plus susceptibles d’avoir une incidence sur leurs choix. Les incitatifs financiers (p. ex., rabais) ou les publicités sont aussi perçus comme des éléments de motivation, mais dans une moindre mesure. À Calgary, les participants mentionnent également que les médias (à savoir les médias sociaux, Netflix, les documentaires, Planète Terre) influencent aussi leurs opinions, car ils les instruisent sur les enjeux et sur ce qui est nécessaire pour favoriser les changements.

### Prix sur la pollution

Bien que les participants soient au courant de l’existence d’un plan pour mettre un prix sur la pollution, peu de participants connaissent ce qu’il englobe.

On a demandé aux participants combien d’entre eux avaient entendu parler du plan du Canada de fixer un prix sur la pollution. De nombreux participants savent qu’il existe un plan, mais, en général, les participants n’en connaissent pas les détails. Quelques participants croient que le plan aura une incidence sur les consommateurs, notamment la hausse du prix de l’essence; cependant, les participants ont espoir que cela ne se produira pas.

À Calgary, les participants sont critiques à l’égard de ce qu’ils appellent une « taxe sur le carbone » et croient que cette « taxe » nuit aux Canadiens. De nombreux participants la présentent comme une approche punitive et croient qu’il serait préférable d’offrir des incitatifs. Par ailleurs, ils croient qu’il serait préférable de se concentrer sur la recherche et le développement ainsi que sur l’augmentation de l’innovation pour faire preuve de leadership.

À Peterborough et North York, les participants discutent du prix sur la pollution et de l’incitatif pour agir pour le climat. Un peu plus de la moitié des participants à North York ont entendu parler du plan du gouvernement de fixer un prix sur la pollution. Plus de participants en ont entendu parler dans le groupe composé uniquement d’hommes. Les participants appellent ce prix une « taxe sur le carbone » et ont entendu qu’il y a un conflit entre les gouvernements fédéral et provinciaux au sujet du plan. Après avoir écouté une explication sur le système, une minorité de participants estiment que le système est clair; presque la totalité des participants ne comprend pas pourquoi on indemniserait les particuliers au lieu de dépenser les fonds amassés pour lutter contre les changements climatiques. Lorsqu’on leur a demandé ce qui était flou à propos du système, les participants expriment que la façon dont le système donnerait lieu à un environnement plus propre n’est pas claire. Les participants posent également de nombreuses questions sur la logistique liée à la collecte des fonds, à la manière dont on surveillerait les émissions de carbone et à la façon dont cela aiderait les gens. Les participants qui comprennent le système perçoivent celui-ci comme une sanction pour la pollution qui serait réacheminée vers la collectivité.

Les participants se préoccupent également de l’incidence réelle du plan sur les changements de comportement. Les participants se montrent sceptiques à l’idée que ce sera véritablement les pollueurs qui paieront; ils croient que les particuliers finiront par payer la facture.

Peu de participants à Peterborough, et aucun participant à North York, sont au courant qu’ils recevront un incitatif à agir pour le climat. Au moment de l’apprendre, ils ne savent pas comment l’incitatif sera déterminé, qui en bénéficiera et comment il améliorera les choses, puisque l’argent ne serait pas dirigé vers des efforts environnementaux. Les participants sont également sceptiques quant aux coûts qui passeraient simplement aux particuliers.

### Le leadership du Canada

Dans la plupart des villes, les participants sont d’accord que le gouvernement joue un rôle de chef de file en matière de protection de l’environnement et de lutte contre les changements climatiques.

On a demandé aux participants s’ils croient que le gouvernement du Canada devrait jouer le rôle de chef de file mondial en matière de protection de l’environnement et de lutte contre les changements climatiques. À Peterborough, Saint-Hyacinthe et Coquitlam, en général, les participants appuient l’endossement d’un tel rôle par le Canada. Ils estiment que cela est important pour l’avenir et l’avenir de nos enfants, et parce que, à titre de pays industrialisé comptant un vaste territoire, c’est la façon responsable d’agir.

À Calgary, en général, les participants croient que le Canada n’a pas à endosser un tel rôle en ce qui a trait à la protection de l’environnement, puisqu’il se trouve déjà dans cette position. D’ailleurs, les participants estiment que la question sous-entend que le Canada n’est pas déjà un chef de file à cet égard.

Qui plus est, les participants à Calgary estiment que la situation économique du pays est difficile et qu’il est impératif que le gouvernement veille aux intérêts du Canada avant d’endosser un rôle de chef de file mondial en matière de protection de l’environnement.

Seule une minorité des participants à North York croient que le Canada devrait endosser un rôle de chef de file mondial. Ces derniers affirment que cela favoriserait la croissance dans le secteur du développement technologique et que, en raison du vaste territoire du Canada, le gouvernement a le devoir de le protéger. Ceux qui croient que le pays ne devrait pas endosser un tel rôle affirment que cela aurait peu d’incidences, dans l’ombre des États-Unis, et que le Canada doit d’abord nettoyer son propre environnement avant de devenir un chef de file mondial.

De plus, dans toutes les villes, certains participants croient que la taille relativement petite de la population et de l’économie canadiennes fait en sorte que, même si le Canada veut endosser le rôle de chef de file, les actions du gouvernement risquent d’avoir peu d’incidences et les grands pays feront à leur guise, peu importe l’exemple donné par le Canada.

En général, les participants estiment que le Canada se situe dans la moyenne en matière de production de pollution, comparativement à d’autres pays, si l’on tient compte de la quantité de pollution produite par personne.

## Garde côtière canadienne

### Sensibilisation et opinion à l’égard de la Garde côtière

La Garde côtière canadienne est perçue de manière favorable par les participants du groupe de discussion à St. John’s; ces derniers estiment qu’elle fournit un service essentiel pour assurer la sécurité des océans canadiens.

À St. John’s, on a posé des questions sur la Garde côtière canadienne aux participants. On leur a d’abord demandé d’écrire un adjectif qui, selon eux, décrit la Garde côtière canadienne selon leurs connaissances. En général, tous les commentaires sont positifs. Certains mots portent sur l’objectif principal de l’organisme (sûreté, sécurité); d’autres portent sur l’importance de l’organisme (gardiens, essentiel, nécessaire); puis d’autres portent sur la qualité du travail qu’elle fait (professionnel, altruiste, fiable, utile).

Les commentaires positifs sont principalement fondés sur la perception que la Garde côtière canadienne fournit un service essentiel et sur le fait que les participants n’ont rien entendu de négatif au sujet de l’organisme. En général, les participants estiment que le gouvernement du Canada gère bien la Garde côtière. L’organisme lui-même est perçu favorablement par les participants, notamment en ce qui a trait à son utilisation de son équipement vieillissant. Seulement quelques participants de sexe masculin expriment une insatisfaction à l’égard de la Garde côtière, notamment en ce qui a trait au manque de brise-glace, et estiment que l’organisme ne remplit pas ses promesses (sans fournir de renseignements précis).

Il n’est pas surprenant de noter que, lorsqu’on a demandé aux participants s’ils croient que le mot « essentiel » décrit bien la Garde côtière canadienne, presque tous les participants sont d’accord en raison de l’étendue de la bande côtière canadienne en général, et particulièrement à Terre-Neuve-et-Labrador.

Très peu de participants dans les différents groupes se rappellent avoir entendu, vu ou lu quoi que ce soit au sujet de la Garde côtière canadienne dernièrement. Ceux qui disent avoir entendu, vu ou lu quelque chose parlent d’une histoire sur les navires en cale sèche de radoub, du vieillissement de la flotte de navires, des emplois peu rémunérés et des navires qui n’accostent plus près de St. Anthony.

### Priorités de la Garde côtière

Les participants jugent que le renouvellement et la modernisation de la flotte de navires avec la nouvelle technologie sont un investissement prioritaire pour appuyer le rôle de la Garde côtière en matière de sécurité.

On a présenté aux participants à St. John’s une liste de six initiatives que la Garde côtière canadienne entreprend ou pourrait entreprendre et on leur a demandé d’encercler les deux initiatives qu’ils jugent les plus importantes.

Selon les participants, ***assurer la sécurité maritime des Canadiens*** constitue de loin la priorité absolue, puisqu’elle se rapporte à la fonction essentielle de la Garde côtière canadienne. Les participants croient qu’on pourrait se concentrer sur l’amélioration des délais d’intervention, l’éducation des plaisanciers et l’évaluation des risques posés par les navires étrangers, soit des éléments liés à la sécurité.

Bien que tous les autres éléments soient jugés moins importants, il y en a trois qui sont perçus comme un peu importants.Les participants estiment que ***stimuler l’économie par la construction et la modernisation de navires dans les chantiers navals canadiens*** crée des emplois, soutient l’économie locale et assure la mise à niveau de l’équipement. Aussi, quelques participants croient qu’il faut accorder la priorité aux chantiers navals canadiens, puisqu’on estime que ces chantiers comprennent mieux les exigences relatives à la construction de navires dans un climat froid. Un certain nombre de participants estiment que la Garde côtière devrait se concentrer sur ***la surveillance des changements aux écosystèmes marins découlant des changements climatiques et réagir à ceux-ci*** et également sur ***le*** ***soutien à la recherche scientifique dans le domaine maritime***, dans le cadre de son mandat. Les participants croient qu’il s’agirait d’une bonne utilisation des ressources, puisque les experts scientifiques pourraient monter à bord de navires qui se dirigent déjà en mer pour patrouiller les océans. Les participants mentionnent également que les changements climatiques influencent les conditions océaniques (p. ex., plus de tempêtes, migrations des calottes glaciaires), ce qui peut donner lieu à un risque accru pour les plaisanciers et ainsi justifier la participation de la Garde côtière canadienne dans ces enjeux compte tenu de son principal mandat axé sur la sécurité maritime. Enfin, les participants estiment que ***protéger les routes commerciales maritimes*** et ***défendre la souveraineté du Canada dans les régions éloignées*** sont des rôles moins importants pour la Garde côtière canadienne.

On a aussi présenté aux participants une liste de sept éléments et on leur a demandé de sélectionner les deux éléments qui, selon eux, devraient être les priorités absolues du gouvernement du Canada au moment d’investir dans la Garde côtière canadienne. Le renouvellement ou la modernisation de la flotte de navire est systématiquement perçu comme une priorité; cependant, les opinions divergent quant à la façon de s’y prendre. Plus précisément, alors que de nombreux participants croient que le gouvernement fédéral devrait ***entretenir et moderniser les navires existants*** en vue d’être plus responsable sur le plan financier, d’autres sont de l’avis qu’il serait plus bénéfique de ***construire de nouveaux navires*** pour renouveler la flotte de la Garde côtière afin qu’elle dispose de l’équipement le plus récent et le plus sécuritaire sur le marché. Compte tenu de l’accent sur la modernisation des navires, il n’est pas étonnant de constater que de nombreux participants dans tous les groupes croient que le gouvernement du Canada devrait ***acheter de nouveaux équipements novateurs pour moderniser les capacités de la Garde côtière***, encore une fois en misant sur la sécurité. Les participants croient que cela est nécessaire en raison des nouvelles technologies de télécommunications qui existent maintenant.

Alors que les autres éléments sont vus comme des priorités moins importantes, quelques participants dans chaque groupe estiment que ***le recrutement et la croissance des effectifs de la Garde côtière*** ont une certaine importance, notamment pour soutenir l’économie, assurer une dotation adéquate et mettre en lumière l’attrait des carrières dans ce domaine. Les participants estiment qu’***investir dans la conservation des zones maritimes*** n’est pas une priorité en matière d’investissement; ils perçoivent toutefois cet élément comme une question d’importance pour la Garde côtière.

Enfin, les participants croient que le gouvernement du Canada ne devrait pas investir dans ***l’élargissement du mandat de la Garde côtière pour soutenir les activités liées à la sécurité nationale*** et ***l’accroissement de la présence de la Garde côtière dans l’Arctique pour défendre notre souveraineté*** par l’entremise de la Garde côtière. Ils jugent que le ministère de la Défense nationale est mieux placé pour remplir ce rôle et que l’endossement de ces responsabilités par la Garde côtière pourrait nuire à l’exercice de ses fonctions essentielles en matière de sécurité. Compte tenu de leurs idées préconçues relativement aux compétences actuelles des effectifs, de nombreux participants sont incertains quant à la manière dont la Garde côtière s’investirait dans la sécurité nationale.

On a dit aux participants que l’âge moyen des navires actuellement en service au sein de la Garde côtière est de 35 ans; on leur a ensuite demandé si cela influence leurs opinions relativement aux priorités. Comme de nombreux participants ont déjà dit qu’il faut accorder la priorité à la mise à niveau ou au remplacement des navires, cette information n’influence pas leurs opinions, et ce, même chez les participants surpris que les navires ne soient pas plus vieux. Cependant, les participants mentionnent que la décision d’investir dans l’amélioration des navires devrait se fonder sur la condition physique des navires, et non leur âge.

### La flotte canadienne de brise-glace

Les opinions sont mitigées concernant le besoin d’agrandir la flotte de brise-glace; les participants sont peu au courant de la situation actuelle et en présentent peu de connaissances.

À St. John’s, on a rappelé aux participants qu’il y a différents types de navires qu’on pourrait construire pour renouveler la flotte de la Garde côtière, notamment les brise-glace. Alors que les participants croient que le Canada a besoin de suffisamment de brise-glace pour que la Garde côtière puisse patrouiller dans toutes les voies navigables, de nombreux participants ne sont pas certains si la situation actuelle justifie d’investir dans de nouveaux brise-glace. L’objectif commercial d’assurer que toutes les voies maritimes sont navigables n’est pas au cœur des préoccupations et certains participants ne comprennent pas bien cet objectif.

Dans certains cas, les participants croient que le réchauffement climatique fera diminuer la quantité de glace dans l’Arctique, ce qui réduira le besoin d’agrandir la flotte de brise-glace. Par contre, d’autres participants croient que les changements climatiques modifieront les déplacements des glaciers et de la glace, ce qui exigera une plus grande attention pour gérer la situation et possiblement plus de brise-glace.

## Migration irrégulière

### Situation actuelle

Les participants affichent des niveaux de connaissances modérément élevés sur l’enjeu lié à l’augmentation du nombre de demandeurs d’asile et les opinions sont mitigées quant au travail effectué par le gouvernement du Canada pour gérer ce problème.

On a demandé aux participants à Peterborough, Saint-Hyacinthe, Coquitlam, St. John’s et North York de décrire brièvement ce qu’ils ont entendu ou vu dernièrement au sujet des demandeurs d’asile qui franchissent la frontière entre le Canada et les États-Unis, le cas échéant. Dans toutes les villes, la plupart des participants ont entendu parler du problème. Certains mentionnent des détails précis, comme les endroits (Manitoba et Québec), ou la justification de la hausse (changements aux politiques américaines et au gouvernement des États-Unis, perçus comme défavorables aux demandeurs d’asile, ce qui cause un grand désespoir/mouvement migratoire de réfugiés à l’échelle mondiale), alors que d’autres sont simplement au courant de la hausse et de la confusion qui aurait pu en découler.

Certains participants affirment qu’on mettait beaucoup l’accent sur cet enjeu il y a quelques mois, mais que la frénésie s’est estompée, ce qui donne l’impression qu’il y a moins de demandeurs d’asile qu’auparavant. En revanche, certains participants ont vu de l’information sur l’immigration sur les médias sociaux et se préoccupent du ton anti-immigration du dialogue.

À Peterborough, on a posé quelques questions supplémentaires à cet égard relativement aux connaissances des participants sur le processus de gestion des demandeurs d’asile. Les participants ont l’impression qu’on filtre les demandeurs d’asile, puis qu’on les dirige ensuite vers un hôtel ou une prison jusqu’à ce que leur dossier soit traité.

On a demandé à tous les participants d’évaluer la gestion par le gouvernement des enjeux récents liés à la hausse du nombre de demandeurs d’asile. Les opinions des participants sont mitigées à cet égard. Environ la moitié des participants croient que le gouvernement fait un bon travail; l’autre moitié est de l’avis que le gouvernement ne fait pas un bon travail, ou ils n’ont pas assez de connaissances pour se prononcer.

Ceux qui croient que le gouvernement fait un bon travail estiment que ce dernier fait preuve de compassion et qu’il fait de son mieux compte tenu des circonstances éprouvantes. En revanche, certains participants croient que le gouvernement se concentre trop sur les demandeurs d’asile et ne s’occupe pas des enjeux pour les citoyens et les résidents; ils croient que l’importance accordée à l’immigration exerce une pression sur l’économie. D’autres jugent que les temps de traitement sont trop longs pour ces migrants et qu’il faut les gérer aux États-Unis s’il s’agit du pays initial d’accueil. En général, les personnes qui pensent que le gouvernement ne fait pas un bon travail indiquent qu’ils estiment qu’on ne filtre pas correctement les demandeurs d’asile. Il y a une confusion quant aux termes demandeurs d’asile, réfugiés et immigrants. Certains participants à North York estiment que, en général, il y a trop d’immigrants, ce qui cause des problèmes sociaux et exerce des pressions sur le logement. Pour cette raison, certains participants à North York croient que le gouvernement devrait essayer de dissuader les demandeurs d’asile de franchir la frontière pour entrer au Canada.

Les opinions sont mitigées quant à la question de dissuader les demandeurs d’asile d’entrer au Canada. De nombreux participants croient qu’il est important d’offrir un refuge à ceux qui en ont besoin.

En revanche, certains participants indiquent qu’il y a un sentiment d’injustice du fait que les migrants irréguliers franchissant la frontière ne sont pas assujettis aux mêmes règles.

### Moyens de dissuasion

Aucun des moyens de dissuasion présentés ne suscite un grand appui de la part des participants dans les différentes villes. ***À mesure que les moyens de dissuasion potentiels étaient présentés, les participants disaient souvent que c’était une situation compliquée qu’il n’était pas facile de régler. Les participants avaient de la difficulté à comprendre les différents moyens de dissuasion présentés, et certains avaient l’impression de ne pas avoir suffisamment d’information pour se forger une opinion.***

À Peterborough, Saint-Hyacinthe, Coquitlam, North York et St. John’s, on a demandé aux participants d’émettre des commentaires sur quatre moyens de dissuasion potentiels que le gouvernement du Canada pourrait utiliser pour gérer l’afflux de migrants irréguliers. Les options ont été examinées une à une dans une discussion de groupe. L’ordre de présentation des moyens a été modifié entre chaque groupe pour éviter les partis pris qui auraient pu y être associés. Voici un résumé des réactions à chacun des moyens :

**Refuser les demandes**

L’un des moyens est de refuser les demandes d’asile à ceux qui entrent au Canada en traversant la frontière avec les États-Unis entre les points d’entrée. On informe les participants que, puisque les États-Unis ont en place un système juridique bien établi qui respecte le droit international des réfugiés, nous pourrions les renvoyer aux É.-U., pour qu’ils y fassent leur demande. Les personnes ne feraient donc pas de demande au Canada. On a dit aux participants que cette option nécessiterait une collaboration avec le gouvernement des États-Unis.

En général, les participants sont en désaccord avec cette approche, principalement en raison d’une méfiance à l’égard du traitement juste des demandeurs d’asile aux États-Unis. Par ailleurs, les participants estiment que cette approche ne cadre pas avec les valeurs du Canada voulant l’accueil des personnes qui ont besoin d’aide. Ils croient aussi que si quelqu’un se donne la peine de quitter son pays, cette personne a sans doute un grand besoin d’aide et des raisons valables. Cette approche pénaliserait donc la majorité des demandeurs d’asile perçus comme ayant des demandes valables.

Cela dit, quelques participants appuient ce moyen; ils estiment que, si un demandeur d’asile met d’abord les pieds aux États-Unis, c’est aux États-Unis qu’il doit faire une demande d’asile. Quelques participants croient que ceux qui entrent au Canada de manière illégale devraient être expulsés, alors que ceux qui entrent par les points d’entrée officiels devraient avoir le droit de faire une demande au Canada.

**Renvoyer les demandeurs d’asile aux États-Unis et les inviter à revenir à une date précise**

On présente aux participants un autre moyen qui consiste à renvoyer aux États-Unis ceux qui n’entrent pas au Canada par les points d’entrée officiels, puis les inviter à revenir au Canada à une date précise. Les migrants irréguliers seraient ainsi renvoyés aux États-Unis de manière temporaire, et on leur indiquerait une date de retour pour déterminer s’ils sont admissibles pour faire une demande d’asile au Canada. On a dit aux participants que cette option pourrait aider à assurer un flux ordonné de migrants irréguliers à la frontière. Cette approche nécessiterait une collaboration avec le gouvernement des États-Unis.

La plupart des participants sont en désaccord avec ce moyen, encore une fois principalement en raison d’une méfiance à l’égard du gouvernement des États-Unis et à l’égard de ce qui arriverait aux demandeurs d’asile pendant la période d’attente avant leur rendez-vous. Les participants se préoccupent également de la logistique et des coûts liés à ce moyen.

Certains participants estiment qu’ils ne sont pas en mesure d’évaluer ce moyen en raison de leur incompréhension de la portée de la question de l’asile. Enfin, seulement quelques participants sont d’accord avec ce moyen; ils croient qu’il créerait une sorte de structure pour gérer l’afflux de demandeurs d’asile, et ce, sans compromettre la sécurité de ceux-ci.

**Travailler avec une organisation des États-Unis pour accueillir au Canada un nombre déterminé de demandeurs tous les jours**

Une autre option consiste à travailler avec des organisations des États-Unis pour organiser les migrants aux États-Unis et envoyer au Canada un nombre déterminé de demandeurs tous les jours. On rappelle aux participants que, alors que l’option antérieure veut que les migrants irréguliers franchissent d’abord la frontière, puis qu’on les renvoie ensuite aux États-Unis pour recevoir un rendez-vous de retour, la présente option consiste à demander l’aide du gouvernement des États-Unis ou d’une organisation non gouvernementale (ONG) pour organiser les migrants irréguliers aux États-Unis avant qu’ils ne se rendent au Canada. L’organisation établirait une liste d’attente pour que le nombre convenu de demandeurs d’asile soient dirigés à la frontière tous les jours. On a dit aux participants que cette approche assurerait l’intégrité de la frontière et un accès équitable au système d’asile canadien; une collaboration avec le gouvernement des États-Unis serait toutefois nécessaire.

Les opinions sont partagées au sujet de ce concept. Certains participants sont en profond désaccord avec ce moyen, encore une fois en raison d’une méfiance à l’égard du gouvernement des États-Unis ou la logistique de travailler avec une ONG. Les participants estiment que les migrants irréguliers sont désespérés et ils présupposent que ces gens auraient à trouver l’ONG ou le gouvernement seuls pour s’inscrire sur la liste d’attente. De nombreux participants jugent qu’il est irréaliste de penser que le gouvernement des États-Unis accepterait une telle approche.

Les participants qui appuient ce moyen croient que cela signifie que les demandeurs d’asile seraient filtrés par le gouvernement des États-Unis ou l’ONG. La plupart des participants préfèrent le recours à une ONG, ce qui retirerait le gouvernement des États-Unis de toute décision liée à ces demandeurs d’asile. Cette approche semble offrir une manière rapide et ordonnée de gérer l’afflux, tout en assurant la sécurité des demandeurs d’asile.

**Établir une manière différente de traiter les demandes de migrants irréguliers**

La quatrième option consiste à établir une manière différente de traiter les demandes de migrants irréguliers pour accélérer le processus d’examen et l’expulsion de migrants non admissibles. Cette option décrit comment les migrants irréguliers pourraient être traités différemment des autres demandeurs d’asile, dans la mesure où le processus d’examen des demandes d’asile de migrants irréguliers (acceptation ou refus) pourrait être accéléré. On a informé les participants que, en ce qui a trait aux migrants irréguliers dont la demande est rejetée (c’est-à-dire qu’il est jugé que ces migrants n’ont pas besoin de la protection du Canada), cette option permettrait au Canada d’expulser ces migrants irréguliers plus rapidement (p. ex., à bord de vols nolisés), et ces migrants irréguliers passeraient moins de temps au Canada à recevoir des services de soutien. Par contre, cela signifie que les autres demandeurs d’asile auraient besoin d’attendre plus longtemps pour que l’on traite leur demande. On a dit aux participants que cette approche pourrait décourager les migrants irréguliers de continuer de franchir la frontière à l’extérieur des points d’entrée.

Les participants sont fortement en désaccord avec ce moyen, notamment en raison de la perception que tous les demandeurs d’asile doivent être traités de la même façon. Par ailleurs, la phrase qui parle d’« avions nolisés » préoccupe de nombreux participants en raison des coûts qui en découleraient. En somme, les participants ne comprennent pas bien pourquoi l’accélération du processus de traitement serait un élément dissuasif. En fait, certains participants croient que cette accélération viendrait encourager les autres demandeurs d’asile légitimes à traverser la frontière de manière irrégulière pour faire accélérer le processus de traitement de leur demande. Aussi, quelques participants estiment qu’il continuerait à y avoir des demandeurs d’asile irréguliers, mais que, dans cette situation, ces derniers pourraient être plus tentés de procéder de façon clandestine plutôt que d’utiliser les voies formelles pour faire une demande.

On a demandé aux participants si le gouvernement devrait trouver des manières de traiter les demandes d’asile plus rapidement, et ce, même si cela entraîne des coûts supplémentaires. Les participants réagissent de manière favorable et expliquent que, au bout du compte, l’accélération du processus donnerait lieu à des économies. Cependant, certains participants mettent en garde qu’ils auraient besoin d’en savoir plus sur les temps d’attente et les coûts avant de se prononcer.

On a dit aux participants que les demandeurs d’asile sont entendus par la Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada. Si celle-ci détermine que leur demande est valide, les demandeurs peuvent rester au Canada et demander la résidence permanente. Si, par contre, la Commission est d’avis que la demande n’est pas valide, les demandeurs ont parfois le droit de faire appel de cette décision.

En général, les participants croient que les demandeurs d’asile qui entrent au Canada par les points d’entrée désignés devraient continuer d’avoir le droit de faire appel de la décision de la Commission. Par contre, les participants soulèvent certaines préoccupations liées au nombre de fois qu’une personne peut faire appel d’une décision, et le coût de ce processus pour le gouvernement.

En revanche, les participants, notamment les hommes à Saint-Hyacinthe et à Coquitlam, sont généralement d’accord avec le retrait du droit de faire appel pour les demandeurs d’asile qui traversent illégalement la frontière, et ce, pour réduire le délai moyen pour entendre les causes. En fait, les participants estiment qu’il s’agit d’un moyen de dissuasion pour ces individus, permettant de gérer le flux de migrants irréguliers à la frontière entre les États-Unis et le Canada.

À l’inverse, les femmes à Coquitlam et à Peterborough et les hommes à Peterborough sont généralement en désaccord avec cette option; ils croient que le système doit être le même pour tous les demandeurs d’asile.

# Conclusions

Les conclusions suivantes sont tirées de l’analyse des discussions des groupes de discussion et elles abordent les objectifs de l’étude.

* Il y a une incertitude quant à la situation économique, notamment en ce qui a trait à un marché de l’emploi plus difficile au cours de la dernière année.

Dans toutes les villes, à l’exception de Saint-Hyacinthe, la situation économique et le marché de l’emploi suscitent une certaine incertitude, notamment concernant la diminution du nombre d’emplois disponibles et de la qualité de ceux-ci. À Saint-Hyacinthe, les participants estiment que l’économie est en croissance, qu’il y a une pénurie de main-d’œuvre et que les exigences en matière de compétences et d’expérience ont augmenté. Dans certaines villes, les participants jugent que l’enjeu est la qualité des emplois disponibles, et non la quantité d’emplois. Les participants perçoivent le marché de l’emploi serré comme un enjeu récent qui existe depuis environ un an. Ils se préoccupent du marché de l’emploi d’ici cinq à dix ans, particulièrement concernant l’externalisation, l’automatisation, une imminente récession, l’effet combiné des salaires qui ne suivent pas l’augmentation du coût de la vie, le coût du logement et la migration économique de sortie.

À North York et Calgary, les participants estiment que le taux de chômage se chiffrent entre 4 et 15 %; ils sont surpris d’apprendre que le taux réel est de 5,6 %, soit le plus bas taux depuis que Statistique Canada a commencé la mesure de données comparables il y a de cela 40 ans. Ils estiment que ni la qualité ni la nature des emplois n’ont été prises en compte dans l’évaluation du marché de l’emploi. À Calgary, les participants font particulièrement preuve de cynisme face au taux de chômage annoncé; ils estiment qu’il est trompeur et artificiel.

En ce qui a trait à l’évaluation de la force d’une économie, les participants nomment le plus souvent les signes d’un robuste milieu de la vente au détail comme preuve d’une économie saine, notamment les forts résultats de ventes et la construction, ainsi qu’un faible taux de chômage et la disponibilité d’emplois de qualité mieux rémunérés. En revanche, les participants croient qu’une économie mal en point présente les signes de difficultés financières dans les ménages, notamment la faiblesse des revenus dans les ménages, l’augmentation des prix des biens et des services, la hausse des faillites, ainsi que la hausse des taux d’intérêts et de l’inflation. En même temps, ils estiment qu’un faible niveau de confiance des consommateurs et l’augmentation des problèmes sociaux, comme l’itinérance, sont les signes d’une économie anémique.

Il est largement perçu que le gouvernement du Canada peut influencer la situation économique, principalement au moyen de l’établissement de politiques, de l’encouragement du commerce, de la gestion des niveaux d’immigration, du financement des industries clés, de l’établissement des taux d’intérêt et de l’ajustement des paiements de péréquation aux provinces. On a présenté aux participants une liste de sept enjeux liés à l’emploi que le gouvernement pourrait aborder. L’enjeu des salaires qui ne suivent pas l’augmentation du coût de la vie est nommé comme une priorité absolue dans l’ensemble des villes, suivi de la sécurité d’emploi ainsi que de la formation pour l’acquisition et le renouvellement de compétences.

* Possibilités économiques offertes aux jeunes

À Calgary, les jeunes ont généralement l’impression qu’on offre beaucoup plus de possibilités aux jeunes d’aujourd’hui qu’aux jeunes du passé, particulièrement en raison de l’accroissement de la technologie et du commerce mondial. Cela dit, les participants ont le sentiment que les jeunes se heurtent à de nombreux défis qui n’existaient pas auparavant, surtout en ce qui a trait à l’environnement, au coût de la vie, à la dépendance accrue à l’égard des relations internationales et à la moindre importance accordée aux économies axées sur les ressources. Alors que les participants perçoivent le Canada comme un pays dépendant grandement de ses ressources naturelles (quelle que soit la région), le paysage mondial actuel exerce une forte pression sur cette dépendance et remet en question sa pertinence.

Lorsqu’on a demandé aux jeunes de Calgary de nommer les plus grands défis qui se posent aux jeunes Canadiens, ils citent systématiquement la recherche d’un emploi convenable à temps plein, le coût élevé des études (et les dettes qui en découlent) et une incapacité perçue de devenir un jour propriétaire de leur propre logement. De plus, les participants croient que, en général, les jeunes d’aujourd’hui sont incapables de gérer les compétences de vie de base et manquent de connaissances quant à la manière de faire face à la vie de tous les jours.

Au moment de se pencher sur la façon dont le gouvernement pourrait aider les jeunes adultes, les participants à Calgary mettent l’accent sur les mesures qui pourraient aider à rendre la vie plus abordable, en priorisant l’aide aux jeunes familles pour subvenir aux besoins des enfants, les mesures pour rendre plus abordable l’achat d’une première habitation et l’allègement de l’endettement des étudiants.

Les participants perçoivent les facteurs influençant l’accès à une habitation abordable comme les plus gros problèmes affectant la capacité des jeunes de devenir propriétaires d’une habitation; les participants croient donc qu’il serait utile de déployer des efforts pour faciliter l’accès à la propriété d’habitations et d’appuyer les projets d’habitations de taille plus modeste. Par ailleurs, les participants jugent utile l’adoption de lois visant à réglementer l’achat d’habitations par les acheteurs étrangers et les opérations d’achat-revente (flip) sans habiter le logement. Enfin, les participants expriment tous leur appui pour un programme qui facilite l’achat d’une première habitation.

* Environnement

Le pipeline Trans Mountain et le réchauffement climatique/les changements climatiques, ainsi que la pollution plastique, sont les enjeux les plus présents à l’esprit des participants dans toutes les villes. Ainsi, parmi une liste de dix mesures environnementales du gouvernement du Canada présentées aux participants, ces derniers estiment comme prioritaires les suivantes : investir dans l’énergie propre, encourager les nouvelles occasions d’affaires et créer des emplois dans les industries de demain, protéger nos voies navigables contre la pollution plastique (surtout à Saint-Hyacinthe) et améliorer le transport en commun (surtout à Coquitlam et Calgary). En revanche, les participants estiment que les nouvelles bornes pour recharger les véhicules électriques devraient être financées par le secteur privé ou par les usagers, plutôt que par les fonds publics. Les opinions sont mitigées quant à l’importance que devrait accorder le gouvernement du Canada à la fixation d’un prix sur la pollution et à l’aide aux collectivités et aux familles en matière d’adaptation aux conditions météorologiques extrêmes.

Les participants de toutes les villes observent des changements climatiques, notamment des étés plus chauds, des tempêtes de neige ou de vents plus fortes, et une moins bonne qualité de l’air qui découle des feux de forêt et de la pollution. Ils croient que ces changements ont une incidence sur les comportements et les habitudes des gens, ainsi que sur les ressources externes, dont le tourisme et les soins de la santé.

Les participants expriment une ouverture à l’idée de modifier leurs comportements personnels afin de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre au Canada; de nombreux participants disent avoir déjà adopté des habitudes plus écologiques. D’ailleurs, ils reconnaissent leur rôle en vue de régler le problème et ont apporté des changements notamment concernant le recyclage, la réduction du nombre de kilomètres parcourus en voiture, l’utilisation d’ampoules DEL, la réduction de l’emballage alimentaire et, dans certains cas, le compostage et la prise en compte de véhicules électriques. La protection de l’environnement pour les générations futures et les économies sont les plus grands motivateurs pour modifier les habitudes. Les obstacles à la modification du mode de vie comprennent, quant à eux, les coûts initiaux, les habitudes bien ancrées et les inconvénients du transport en commun.

Bien que les participants soient au courant de l’existence d’un plan pour mettre un prix à la pollution, peu de participants connaissent le plan et comprennent ce qu’il englobe. De nombreux participants en parlent comme une « taxe » sur la pollution. Les participants à North York ne savent rien au sujet de l’incitatif à agir pour le climat. Ceux à Peterborough en savent très peu. Indépendamment des connaissances ou des opinions à l’égard des changements climatiques, les participants sont d’accord à ce que le gouvernement joue un rôle de chef de file en matière de protection de l’environnement et de lutte contre les changements climatiques.

* Les participants jugent que le renouvellement et la modernisation de la flotte de navires avec la nouvelle technologie sont un investissement prioritaire pour appuyer le rôle de la Garde côtière en matière de sécurité.

On a posé des questions aux participants à St. John’s au sujet de la Garde côtière canadienne. Ces derniers expriment une opinion favorable à l’égard de la Garde côtière et affirment qu’elle fournit un service essentiel en assurant la sécurité des océans du Canada. Parmi une liste de six mesures pour la Garde côtière, assurer la sécurité maritime des Canadiens est largement perçu comme un élément important pour appuyer le mandat de l’organisme. Les participants considèrent également que le renouvellement de la flotte de la Garde côtière est important, soit en construisant de nouveaux navires ou en modernisant les navires existants avec la plus récente technologie.

Les participants appuient donc le gouvernement du Canada pour investir dans la construction ou la modernisation de navires, notamment l’achat de nouvel équipement novateur pour moderniser les capacités de la Garde côtière. Par contre, les opinions sont mitigées concernant le besoin d’agrandir la flotte de brise-glace; les participants sont peu au courant de la situation actuelle et en présentent peu de connaissances.

* Les participants affichent des niveaux de connaissances modérément élevés sur l’enjeu lié à l’augmentation du nombre de demandeurs d’asile et les opinions sont mitigées quant au travail effectué par le gouvernement du Canada pour gérer ce problème.

À Peterborough, Saint-Hyacinthe, Coquitlam, North York et St. John’s, une discussion a été menée sur les migrants irréguliers dans le cadre du groupe de discussion. La plupart des participants sont au courant d’une augmentation soudaine du nombre de demandeurs d’asile traversant la frontière entre le Canada et les États-Unis. Cependant, en général, ils ne connaissent pas les détails de la situation. Les opinions sont mitigées quant au rendement du gouvernement du Canada dans la gestion de l’augmentation du nombre de demandeurs d’asile. Certains croient que le gouvernement fait preuve de compassion dans sa gestion de la situation, alors que d’autres estiment qu’on accorde trop d’importance à la situation, ce qui détourne l’attention d’enjeux nationaux qui touchent directement les Canadiens.

On a présenté quatre moyens de dissuasion possibles aux participants des groupes de discussion, à des fins de discussion. Chacune des options a été présentée brièvement et on a demandé aux participants de partager leurs réactions spontanées fondées sur l’information limitée qui leur a été présentée. En somme, aucun des moyens de dissuasion présentés ne suscite un grand appui de la part des participants dans les différentes villes.

Les participants expriment des opinions mitigées à l’égard de l’option de travailler avec une organisation des États-Unis pour accueillir au Canada un nombre déterminé de demandeurs tous les jours. Certains participants sont en désaccord avec ce moyen en raison d’une méfiance à l’égard du gouvernement des États-Unis et des coûts ainsi que de la logistique que cette option entraînerait. En revanche, les participants estiment plus appropriée la collaboration avec une ONG; ils croient qu’il s’agit d’une bonne manière de trier les demandeurs d’asile avant leur arrivée au Canada, ce qui viendrait mettre de l’ordre dans la gestion de l’augmentation du nombre de demandes d’asile.

En général, les participants ne sont pas d’accord avec la mise en place d’une méthode distincte pour le traitement des demandes de migrants irréguliers pour accélérer le processus d’examen et ainsi permettre une expulsion expéditive des migrants non admissibles. Les participants voient d’un mauvais œil l’idée de faire attendre plus longtemps ceux qui utilisent les voies formelles pour faire une demande; ils estiment que le processus de traitement doit être le même pour tous les demandeurs d’asile. Ils croient également que cette approche pourrait faire grimper le nombre de demandeurs d’asile irréguliers, surtout ceux qui souhaitent accélérer le traitement de leur demande.

La majorité des participants sont en désaccord avec l’option de renvoyer les demandeurs d’asile aux États-Unis après qu’ils sont entrés au Canada, et de les inviter à revenir à une date précise. Ils expriment une grande méfiance à l’égard de l’équité du traitement des demandeurs d’asile par le gouvernement des États-Unis et ils se demandent comment les demandeurs d’asile seraient traités aux États-Unis pendant la période d’attente avant leur rendez-vous. Les participants expriment également leurs inquiétudes liées aux coûts et à la logistique.

L’option la moins attrayante aux yeux des participants était de renvoyer les demandeurs d’asile aux États-Unis pour qu’ils y fassent leur demande, puisque les États-Unis ont en place un système juridique bien établi qui respecte le droit international des réfugiés. En général, les participants sont en désaccord avec cette approche, principalement en raison d’une méfiance à l’égard de l’équité du traitement des demandeurs d’asile aux États-Unis. Par ailleurs, les participants estiment que cette approche ne cadre pas avec les valeurs du Canada voulant l’accueil des personnes qui ont besoin d’aide.

Malgré les sentiments mitigés suscités par les différentes options présentées, il est évident que les participants croient que le gouvernement du Canada devrait trouver des façons d’accélérer le traitement des demandes d’asile, et ce, même si cela entraîne des coûts supplémentaires. Les participants croient que des économies seraient réalisées à long terme. Ils croient également que les demandeurs d’asile en général devraient toujours avoir le droit d’interjeter appel des décisions rendues par la CISR à l’égard de leurs demandes, mais les opinions sont mitigées quant à savoir si les migrants irréguliers devraient avoir le droit de lancer un appel.

# Annexe A :

# Questionnaire de recrutement

**QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT – VERSION FINALE**

Nom :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Tél. (résidence) :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Tél. (travail) :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Tél. (cellulaire) :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Groupe 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

**GROUPES DE DISCUSSION :**

|  |
| --- |
| **Peterborough (Ontario) (ANGLAIS)** |
| **Date :** | 15 janvier 2019 | **Lieu de rencontre :** | **Holiday Inn Peterborough Waterfront** |
| **Heure :** | Groupe 1 : 17 h 30 – femmesGroupe 2 : 19 h 30 – hommes |  | 150, rue George NordPeterborough (Ontario) |
| **Saint-Hyacinthe (Québec) (FRANÇAIS)** |
| **Date :** | 17 janvier 2019 | **Lieu de rencontre :** | **Holiday Inn Express** |
| **Heure :** | Groupe 3 : 17 h 30 – femmesGroupe 4 : 19 h 30 – hommes |  | 1500, Daniel-Johnson EstSaint-Hyacinthe (Québec) |
| **Coquitlam (Colombie-Britannique) (ANGLAIS)** |
| **Date :** | 21 janvier 2019 | **Lieu de rencontre :** | **Executive Plaza Hotel Coquitlam** |
| **Heure :** | Groupe 5 : 17 h 30 – femmesGroupe 6 : 19 h 30 – hommes |  | 405, route NordCoquitlam (Colombie-Britannique) |
| **St. John’s (T.-N.-L.) (ANGLAIS)** |
| **Date :** | 24 janvier 2019 | **Lieu de rencontre :** | **MQO Research** |
| **Heure :** | Groupe 7 : 17 h 30 – femmesGroupe 8 : 19 h 30 – hommes |  | 55, rue DuckworthSt. John’s (T.-N.-L.) |
| **North York (Ontario) (ANGLAIS)** |
| **Date :** | 31 janvier 2019 | **Lieu de rencontre :** | **Quality Response** |
| **Heure :** | Groupe 9 : 17 h 30 – femmesGroupe 10 : 20 h – hommes |  | 2200, rue Yonge, bureau 903Toronto (Ontario) |
| **Calgary (Alberta) (ANGLAIS)** |
| **Date :** | 4 février 2019 | **Lieu de rencontre :** | **Qualitative Coordination** |
| **Heure :** | Groupe 11 : 17 h 30 – de 18 à 34 ansGroupe 12 : 20 h – 35 ans et plus |  | 707, 10e avenue S.-O., bureau 120Calgary (Alberta) |

|  |
| --- |
| **SOMMAIRE DES EXIGENCES** |
| * À Peterborough, Saint-Hyacinthe, Coquitlam, St. John’s et North York, respectivement, un groupe composé d’hommes et l’autre composé de femmes.
* À Calgary, un groupe de participants âgés de 18 à 34 ans et l’autre de participants de 35 ans et plus.
* Tous les participants doivent être des citoyens canadiens âgés de 18 à 74 ans (mélange de groupes d’âge en fonction des quotas).
* Tous les participants habitent dans leur marché respectif depuis au moins deux ans.
* Mélange de parents d’enfants de 18 ans et moins vivant à la maison et de personnes qui ne sont pas parents (de 4 à 6 avec enfants et de 4 à 6 sans enfant).
* Les participants, eux-mêmes ou un membre de leur foyer, ne doivent pas travailler dans l’un des secteurs suivants, ou avoir pris leur retraite d’un emploi dans un tel secteur.
 | * Mélange de professions, de niveaux d’éducation et de revenu familial.
* Recruter six personnes au maximum par groupe qui ont déjà participé à un groupe de discussion.
* Les participants ne doivent pas avoir participé à un groupe de discussion au cours des six derniers mois.
* Les participants ne doivent pas avoir participé à plus de quatre groupes de discussion au cours des cinq dernières années.
* Capacité à participer à des exercices écrits ou visuels en anglais ou en français (selon le lieu de rencontre).
* Recruter 12 personnes par groupe.
* Récompense : 100 $.
 |

Bonjour, je m’appelle \_\_\_\_ et je travaille pour Corporate Research Associates, une société d’étude de marché, et je vous appelle aujourd’hui au nom du gouvernement du Canada. Nous menons actuellement une série de discussions en petits groupes et nous sommes à la recherche de personnes âgées d’au moins 18 ans. Seriez-vous intéressé ou y a-t-il quelqu’un d’autre à qui je pourrais parler? **RÉPÉTER L’INTRODUCTION SI NÉCESSAIRE**

Would you prefer that I continue in English or in French? Préférez-vous continuer en français ou en anglais? **[SI ANGLAIS, POURSUIVRE EN ANGLAIS OU ORGANISER UN RAPPEL AVEC UN INTERVIEWEUR ANGLOPHONE :]** We will call you back in order to give this interview in English. Thank you. Goodbye.

L’objectif de ces discussions menées en petits groupes est d’explorer différents enjeux d’importance pour le pays. Ces discussions de groupe auront lieu le **<DATE>**, et seront d’une durée d’au moins deux heures. Les participants recevront 100 $ en guise de remerciement pour leur temps. Puis-je vous poser quelques petites questions maintenant pour vérifier si vous êtes admissible à participer à cette étude? Cela devrait prendre 6 ou 7 minutes.

Les renseignements que vous nous fournissez demeureront strictement confidentiels et vous avez toute liberté de refuser de participer en tout temps. Nous n’essayons pas de vous vendre quoi que ce soit.Merci.

**SI UNE RÉFÉRENCE EST EXIGÉE POUR AUTHENTIFIER L’ÉTUDE, FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS : Isabelle Côté, Bureau du Conseil privé – Tél. : 613****960-4031/Adresse électronique : Isabelle.Cote@pco-bcp.gc.ca**

**REMERCIER ET TERMINER AU MOMENT REQUIS DU QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT : Malheureusement, nous ne serons pas en mesure de vous inclure dans cette étude. Nous avons déjà un nombre suffisant de participants possédant un profil semblable au vôtre. Je vous remercie du temps que vous nous avez accordé aujourd’hui.**

**QUESTIONS D’ADMISSIBILITÉ**

1. Travaillez-vous, vous-même ou un membre de votre foyer, dans l’un des secteurs suivants, ou avez-vous pris votre retraite d’un emploi dans un tel secteur : **LIRE LES RÉPONSES**

Marketing ou études de marché 1

Relations publiques, communications, design graphique ou agence de création 2

Publicité ou médias (télévision, radio, journaux) 3

Parti politique 4

Gouvernement fédéral ou provincial 5

**SI LA RÉPONSE À L’UNE DES OPTIONS CI-DESSUS EST « OUI », REMERCIER LA PERSONNE ET TERMINER L’ENTREVUE**

1. Êtes-vous un citoyen canadien âgé d’au moins 18 ans qui habite dans la région de **[PRÉCISER LA MUNICIPALITÉ]**?

Oui 1 **CONTINUER**

Non 2 **REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE**

1. Depuis combien de temps vivez-vous à **[PRÉCISER LA MUNICIPALITÉ]**?

Réponse : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ **TERMINER L’ENTREVUE SI MOINS DE 2 ANS**

1. Avez-vous déjà participé à une discussion de groupe ou à une entrevue approfondie pour laquelle vous avez été rémunéré?

Oui 1 **CONTINUER – SIX PERSONNES AU MAXIMUM PAR GROUPE**

Non 2 **PASSER AUX QUESTIONS SUR LE PROFIL**

1. Quand avez-vous participé à un groupe de discussion ou à une entrevue pour la dernière fois? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**SI LE RÉPONDANT A PARTICIPÉ À UN GROUPE DE DISCUSSION/UNE ENTREVUE AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS, LE REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE.**

1. À combien de groupes de discussion ou entrevues avez-vous participé au cours des cinq dernières années? \_\_\_\_\_\_

**SI LE RÉPONDANT A PARTICIPÉ À CINQ GROUPES DE DISCUSSION OU PLUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LE REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE.**

**QUESTIONS SUR LE PROFIL**

1. Êtes-vous…

Une femme 1 **À CONSIDÉRER POUR LES GROUPES 1, 3, 5, 7**

Un homme 2 **À CONSIDÉRER POUR LES GROUPES 2, 4, 6, 8**

**RÉPONSE DONNÉE SPONTANÉMENT**

Autre/refuse de répondre 3 **DEMANDER À QUEL GROUPE IL S’IDENTIFIE**

1. Dans laquelle des catégories d’âge suivantes vous situez-vous? Arrêtez-moi lorsque j’arrive à votre âge. Avez-vous **[LIRE]**?

Moins de 18 ans 1 **REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE**

Entre 18 à 24 ans 2

Entre 25 et 34 ans 3

Entre 35 et 44 ans 4

Entre 45 et 54 ans 5 **VOIR LES QUOTAS**

Entre 55 et 64 ans 6

Entre 65 et 74 ans 7

75 ans ou plus 8 **REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE**

**RÉPONSE DONNÉE SPONTANÉMENT**

Refuse de répondre 9 **REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE**

**ÂGE (QUOTAS) :**

Groupes 1 à 10 : recruter au moins trois participants âgés de 18 à 34 ans; au moins trois participants de 35 à 54 ans; et quatre participants au maximum de 55 à 74 ans

Groupe 11 : recruter six participants âgés de 18 à 24 ans, et six participants de 25 à 34 ans

Groupe 12 : recruter trois participants de 35 à 44 ans; trois participants de 45 à 54 ans, et six participants de 55 à 74 ans

1. Avez-vous actuellement des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent avec vous?

Oui 1 **RECRUTER DE 4 À 6 PARTICIPANTS PAR GROUPE**

Non 2 **RECRUTER DE 4 À 6 PARTICIPANTS PAR GROUPE**

1. Combien y a-t-il de personnes de plus de 18 ans dans votre foyer?

Un 1

Plus d’un 2

1. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

Moins que les études secondaires 1

Études secondaires ou formation professionnelle non terminées 2

Études secondaires terminées 3

Études collégiales ou formation technique non terminées 4 **VISER UNE**

Études collégiales ou formation technique terminées 5 **COMBINAISON DANS**

Études universitaires non terminées 6 **CHAQUE GROUPE**

Études universitaires terminées 7

**RÉPONSE DONNÉE SPONTANÉMENT**

Refuse 8

1. Êtes-vous actuellement **[LIRE]**?

Employé à temps plein 1

Employé à temps partiel 2

Travailleur autonome 3

Personne au foyer 4

Sans emploi 6 **RECRUTER 3 PERSONNES AU MAXIMUM PAR GROUPE**

Étudiant 7

1. **[SI LE RÉPONDANT EST UN EMPLOYÉ, DEMANDER]** Quelle est votre profession actuelle? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**[SI LE RÉPONDANT EST RETRAITÉ, DEMANDER]** Quelle était votre dernière profession? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**TERMINER L’ENTREVUE S’IL S’AGIT D’UN EMPLOI SEMBLABLE À CEUX DE LA QUESTION 1 – RECRUTER DES PERSONNES DE PROFESSIONS DIFFÉRENTES**

1. Laquelle des catégories suivantes représente le mieux le revenu total de votre foyer avant impôts? C’est-à-dire le revenu total combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôt. **LIRE LES RÉPONSES**

Moins de 20 000 $ 1 **Assurer une bonne variété :**

De 20 000 $ à un peu moins de 40 000 $ 2 **Recruter 2 participants dans la**

**catégorie de moins de 40 000 $**

De 40 000 $ à un peu moins de 60 000 $ 3 **Recruter 3 participants dans la**

**catégorie de 40 000 $ à 80 000 $**

De 60 000 $ à un peu moins de 80 000 $ 4 **Recruter 5 participants dans la**

**catégorie de 80 000 $ et plus**

De 80 000 $ à un peu moins de 100 000 $ 5

De 100 000 $ à un peu moins de 150 000 $ 6

150 000 $ et plus 7

**RÉPONSE DONNÉE SPONTANÉMENT**

Ne sait pas/refuse de répondre 8

**INVITATION**

Selon vos réponses, votre profil semble correspondre à ce que nous recherchons. J’aimerais vous inviter à participer à un groupe de discussion que nous organisons à **[INSÉRER L’HEURE]** le **[INSÉRER LA DATE].** Comme vous le savez peut-être, les groupes de discussion servent à recueillir des renseignements sur un sujet précis. Dans le cas qui nous intéresse, il s’agit de différents enjeux d’importance pour le pays. Environ dix personnes participeront à la discussion, qui sera non officielle. L’information fournie par les participants durant les groupes de discussion demeurera anonyme et confidentielle.

1. La discussion durera jusqu’à deux heures; elle débutera à [**HEURE**] et se terminera à [**HEURE**]. Des rafraîchissements seront servis et vous recevrez 100 $ en guise de remerciement pour votre temps. Aimeriez-vous y participer?

Oui 1

Non 2 **REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE**

1. La discussion à laquelle vous participerez sera enregistrée en format audio et vidéo aux fins d’une utilisation par l’équipe de recherche uniquement. Soyez assuré que vos commentaires et réponses demeureront strictement confidentiels. Êtes-vous à l’aise avec le fait que la discussion soit enregistrée?

Oui 1

Non 2 **REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE**

1. On demandera peut-être aux participants de lire des textes et écrire des réponses par eux-mêmes pendant la séance de discussion. Sera-t-il possible pour vous de prendre part à ces activités en **[français/anglais – selon le lieu de rencontre]** sans aide?

Oui 1

Non 2 **REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE**

1. **[SI DES INSTALLATIONS PROFESSIONNELLES SONT UTILISÉES]** La discussion aura lieu dans une salle dotée d’un miroir sans tain pour permettre l’observation.

**[SI DES INSTALLATIONS DE RÉUNION D’HÔTEL SONT UTILISÉES]** La discussion aura lieu dans une salle dotée d’une caméra à circuit fermé branchée sur une télévision dans une salle adjacente.

Des employés du gouvernement du Canada et d’organisations partenaires participant à cette recherche pourront ainsi observer la discussion sans la déranger. Votre participation sera anonyme et seul votre prénom sera communiqué à ces personnes. Est-ce que cela vous convient?

Oui 1

Non 2 **REMERCIER ET TERMINER L’ENTREVUE**

Dans le cadre de nos mesures de contrôle de la qualité, nous demandons à tous les participants du groupe de discussion de se munir d’une pièce d’identité, avec photo si possible. Vous devrez peut-être présenter votre pièce d’identité.

Puisqu’il s’agit de petits groupes, l’absence d’une seule personne peut nuire au bon fonctionnement de la discussion. C’est pourquoi je vous demande, si vous avez décidé de participer, de faire tout votre possible pour y assister. Si jamais vous étiez dans l’impossibilité de participer, veuillez communiquer avec \_\_\_\_\_ (appel à frais virés) au \_\_\_\_\_\_\_\_ dès que possible afin que nous puissions trouver un autre participant pour vous remplacer.

Aussi, nous vous prions d’arriver 15 minutes avant l’heure de début. **La discussion commencera à [HEURE] précises**. Si vous arrivez après **[HEURE]**, vous ne pourrez PAS prendre part à la discussion et vous ne recevrez PAS la récompense de 100 $.

N’oubliez pas vos lunettes de lecture ainsi que tout ce dont vous pourriez avoir besoin pour lire ou pour participer à la discussion.

Nous vous remercions de l’intérêt que vous témoignez à notre étude. Nous avons hâte de vous rencontrer et de connaître vos pensées et votre opinion.

**AVIS AUX RECRUTEURS**

1. Recruter **12** participants par groupe.
2. VÉRIFIER LES QUOTAS.
3. S’assurer que chaque participant a de bonnes habiletés d’expression orale et écrite (dans le doute, **NE PAS INVITER).**
4. Ne pas inscrire les noms sur la feuille de profils à moins d’avoir obtenu un engagement ferme.
5. Confirmer la date, l’heure et le lieu de rencontre avant de raccrocher.
6. Demander aux participants d’arriver 15 minutes à l’avance.
7. Rappeler aux participants l’heure de début et de fin de la discussion.

**CONFIRMATION**

1. Confirmer en début de journée, la veille de la discussion.
2. Vérifier les questions d’admissibilité
3. Confirmer en personne – ne pas laisser de message.
4. Confirmer l’heure et le lieu de rencontre (demander aux participants s’ils connaissent l’endroit).
5. Rappeler aux participants d’apporter des lunettes de lecture si nécessaire.
6. Demander aux participants d’arriver 15 minutes à l’avance.
7. Rappeler aux participants d’apporter leurs pièces d’identité.

# Annexe B :

# Guide de l’animateur

**Guide de l’animateur**

*Groupes de discussion – Hiver 2019 – Phase 1*

***Introduction***  ***10 minutes***

* **Accueil :** Présentez-vous, la société d’étude ainsi que votre rôle à titre d’animateur (respectez le temps alloué et le sujet de discussion).
* **Commanditaires :** Groupes au nom du gouvernement du Canada.
* **Durée :** La discussion devrait durer environ 2 heures; si nécessaire, vous pouvez sortir pendant la séance.
* **Votre rôle :** Faire part de votre opinion en toute honnêteté; aucune préparation n’est requise puisqu’il ne s’agit pas d’une vérification de vos connaissances.
* **Procédé :** Toutes les opinions sont importantes; nous cherchons à comprendre l’opinion des minorités et de la majorité; parlez chacun votre tour; nous désirons obtenir les commentaires de tous.
* **Logistique :** Enregistrement audio/vidéo en vue des rapports; observateurs représentant le gouvernement (miroir/transmission vidéo).
* **Confidentialité :** Les commentaires resteront anonymes; aucun nom ne figurera dans les rapports; vos réponses n’auront aucune incidence sur vos relations avec le gouvernement du Canada; une fois finalisé, le rapport sera accessible dans la Bibliothèque du Parlement ou par Archives Canada.
* **Présentation des participants :** Prénom, personnes avec qui ils vivent (et leur lien avec elles) et passe-temps favori.

***Nouvelles du gouvernement du Canada*** ***5 minutes***

Pour commencer…

* Qu’avez-vous vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada dernièrement?
	+ **[COQUITLAM; ST. JOHN’S; NORTH YORK; CALGARY]**

L’un de vous a-t-il entendu parler dernièrement du Guide alimentaire canadien?

* + - SI OUI : Qu’avez-vous entendu?
			* ***SI LES PARTICIPANTS MENTIONNENT LE GUIDE RÉVISÉ :*** Que pensez-vous du guide révisé?

***Économie*** ***30 minutes***

***Demander à*** ***Peterborough; Saint-Hyacinthe; Coquitlam; St. John’s; North York; Calgary***

* On parle toujours beaucoup de « l’économie », notamment si elle va bien ou si elle va mal. Mais qu’entend-on vraiment par ces mots en fait?
* D’après vous, quelles sont les meilleures façons de déterminer si l’économie va bien? Si elle va mal?
* De quoi a l’air une « bonne » économie?
* De quoi a l’air une « mauvaise » économie?
* À quel point le gouvernement du Canada est-il capable d’influencer si l’on a une bonne ou une mauvaise économie?
* Quel genre de mesures peut-il prendre pour changer les choses?
* Le gouvernement du Canada a-t-il pris de telles mesures?

***Exercice no 1 :*** Prenez quelques instants pour écrire un mot ou quelques mots pour décrire le marché de l’emploi aujourd’hui. Ne réfléchissez pas trop – il n’y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.

* Quels mots avez-vous notés pour décrire le marché de l’emploi d’aujourd’hui? Pourquoi ces mots-là?
* Le marché de l’emploi est-il meilleur ou moins bon que celui de l’an dernier, ou n’a-t-il pas changé?
* Pourquoi? Qu’est-ce qui a changé?
* Est-il meilleur ou moins bon que celui d’il y a cinq ans, ou n’a-t-il pas changé dans ce laps de temps?
* Pourquoi? Qu’est-ce qui a changé?
* Maintenant, pensez un peu à l’avenir : pensez-vous que le marché de l’emploi va s’améliorer, s’empirer ou ne pas changer au cours des 5 à 10 prochaines années? Pourquoi?
* Quelles sont vos préoccupations pour l’avenir?

***Exercice no 2 :*** J’ai ici un document à vous distribuer dans lequel vous verrez différents enjeux tous liés à l’emploi. Il y a plusieurs points qui se ressemblent, mais j’aimerais que vous encercliez les deux ou les trois qui sont à votre avis ceux auxquels le gouvernement du Canada devrait le plus porter attention.

* Examinons chacun des points séparément : avez-vous encerclé celui-là? ***EXAMINER CHAQUE POINT INDIVIDUELLEMENT***
* Pourquoi est-ce là un enjeu auquel le gouvernement devrait porter attention?
* Pourquoi pensez-vous qu’il ne s’agit pas d’un point important pour le gouvernement à l’heure actuelle?
* ***SI LE POINT EST ENCERCLÉ :*** Y a-t-il des mesures précises que le gouvernement pourrait prendre pour régler le problème?

***DEMANDER À NORTH YORK ET CALGARY***

* Connaissez-vous le taux de chômage en ce moment?

***CLARIFIER AU BESOIN***

En ce moment, le taux de chômage se chiffre à 5,6 %, soit le taux le plus bas depuis que Statistique Canada a commencé la mesure de données comparables il y a de cela 40 ans.

* Que pensez-vous lorsque vous entendez cela?
	+ Êtes-vous surpris?
	+ Croyez-vous que ce taux brosse un tableau exact du marché de l’emploi?
	+ Cela vous fait-il sentir mieux au sujet de la situation de l’emploi au Canada?

***Environnement*** ***40 minutes***

***Demander à Peterborough, Saint-Hyacinthe; Coquitlam; North York; Calgary***

* Qu’avez-vous vu, lu ou entendu au sujet de l’environnement dernièrement?
* Avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose à propos d’un enjeu qui touchait à la fois le gouvernement du Canada et l’environnement dernièrement?

***Exercice no 3 :*** J’ai un document à vous distribuer dans lequel on énonce plusieurs choses sur lesquelles le gouvernement du Canada travaille ainsi que des mesures qu’il pourrait prendre pour le bien de l’environnement. Je vous demanderais d’encercler les trois points les plus importants selon vous.

Lorsque vous aurez terminé, veuillez mettre une croix à côté des points que, selon vous, le gouvernement ne devrait PAS faire, ou avec lesquels vous n’êtes pas d’accord.

* Avant de passer en revue les points que vous avez sélectionnés, y a-t-il dans le document des points dont le gouvernement ne devrait **pas** s’occuper, des points avec lesquels vous n’êtes pas d’accord? Pourquoi?
* Quels sont les plus importants selon vous (ceux que vous avez sélectionnés)? Pourquoi?
* Manque-t-il quelque chose dans cette liste?
* Avez-vous déjà entendu parler du plan du gouvernement du Canada de fixer un prix sur la pollution? ***VOTE À MAIN LEVÉE***
* ***SI OUI :*** Qu’avez-vous entendu récemment?

***PETERBOROUGH ET NORTH YORK SEULEMENT***

***CLARIFIER AU BESOIN***

En 2016, le gouvernement du Canada a annoncé qu’il avait l’intention de fixer un prix sur la pollution à l’échelle du pays. Chaque province devait établir ses propres plans avant la fin de 2018.

Le gouvernement fédéral a annoncé qu’il fixera un prix sur la pollution pour les quatre provinces qui n’ont pas de système en place, à savoir l’Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

Dans le cadre de ce système, les particuliers et les entreprises devront payer un certain montant calculé en fonction des émissions de carbone qu’ils produisent. Tous les revenus ainsi obtenus en Ontario resteront en Ontario : 90 % seront remis directement aux résidents sous la forme de mesures incitatives, ce qui permettra à chaque foyer d’obtenir en moyenne 300 $. 10 % seront remis aux petites entreprises, aux hôpitaux et aux écoles.

* Le système est-il clair? Comprenez-vous bien comment ce système de prix sur la pollution fonctionnera? (vote à main levée)
* Comment expliqueriez-vous ce plan?
* Quelles sont les parties du plan que vous comprenez bien?
* Quelles en sont les parties que vous ne comprenez pas?
* Aviez-vous déjà entendu que vous alliez recevoir l’incitatif à agir pour le climat au début de cette année?
* Huit familles sur dix vont recevoir un paiement supérieur à ce qu’elles ont payé pour la pollution. En sachant cela, changez-vous d’avis à propos du programme?

***CONTEXTE POUR L’ANIMATEUR***

Le système fédéral de fixation de prix sur la pollution par le gaz carbonique fixe un prix par tonne d’équivalent de dioxyde de carbone produite. Il est composé de deux parties :

 – un système d’échange pour les grandes industries, le « système de tarification fondé sur le rendement »;

 – une redevance sur les combustibles fossiles.

Bien que le prix de la pollution ne sera pas directement facturé aux particuliers, le gouvernement s’attend à ce que certains des coûts leur soient transférés de différentes façons, par exemple l’augmentation du prix du chauffage ou de l’électricité.

Pour la plupart des familles dans ces quatre provinces, l’incitatif qu’elles recevront sera supérieur au coût qu’elles paient pour la pollution.

***DANS TOUS LES LIEUX***

* Pensez-vous que le Canada devrait jouer un rôle de chef de file à l’échelle internationale pour la protection de l’environnement et la lutte contre les changements climatiques? ***VOTE À MAIN LEVÉE***
* ***SI OUI :*** À quel point est-il important selon vous que le Canada joue un rôle de chef de file? Pourquoi dites-vous cela?
* ***SI NON :*** Pourquoi le Canada ne devrait-il pas jouer un rôle de chef de file selon vous?
* Le Canada est un vaste pays qui connaît d’importantes variations causées par le climat et la météo. Parmi vous, y en a-t-il qui ont remarqué récemment ou il y a un certain temps des changements touchant la météo ou le climat à l’échelle locale?
* ***SI OUI :*** Qu’avez-vous remarqué?
* Ces changements vous ont-ils affecté? Si oui, de quelle façon?
* Quand on parle de pollution produite par personne, à quel rang le Canada se situe-t-il à l’échelle mondiale selon vous? En d’autres mots, pensez-vous que nous sommes l’un des plus grands pollueurs, plutôt dans la moyenne ou l’un des plus faibles pollueurs du monde?

***CLARIFIER AU BESOIN :***

Puisque nous devons chauffer nos maisons en hiver, que nous avons une grande qualité de vie et que nous sommes nombreux à avoir une voiture, les Canadiens produisent en fait plus de pollution par personne que la plupart des autres peuples.

* Certaines personnes pensent que si le Canada souhaite vraiment réduire les émissions qu’il produit, la population va devoir apporter quelques changements à son mode de vie. Que pensez-vous de cet argument, vous semble-t-il valide? Pourquoi? Pourquoi pas?
* Certains de nos compatriotes sont déjà en train d’apporter des changements à leur mode de vie, tandis que d’autres ne le font pas. Et vous, où vous situez-vous? Avez-vous apporté des changements à votre mode de vie ou n’a-t-il pas changé depuis les 5 dernières années?
* **S’IL A CHANGÉ :** Qu’est-ce qui vous a motivé à y apporter des changements?
* **S’IL N’A PAS CHANGÉ :** Qu’est-ce qui vous décourage d’y apporter des changements?
* Qui influence votre opinion en matière de changements que vous devez apporter à votre mode de vie face aux changements climatiques? De quelle façon? Pourquoi? Pourquoi pas?

***Garde côtière*** ***30 minutes***

***Demander à St. John’s***

* Nous allons maintenant parler de la Garde côtière canadienne. Nous entrerons dans les détails dans quelques instants, mais j’aimerais d’abord vous demander d’écrire un adjectif qui, selon vous, décrit la Garde côtière canadienne selon les connaissances que vous en avez.
* **APPROFONDIR :** Pourquoi avez-vous choisi ce mot?
* **APPROFONDIR :** Croyez-vous que le mot « essentiel » décrit bien la Garde côtière canadienne? Pourquoi ou pourquoi pas?
* Qu’avez-vous vu, lu ou entendu au sujet de la Garde côtière canadienne dernièrement, s’il y a lieu?
* Avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose que le gouvernement du Canada a fait dernièrement ou compte faire en ce qui a trait à la Garde côtière canadienne?
* **SI OUI :** Où l’avez-vous vu/lu/entendu? Télévision, journaux, médias sociaux (si oui, quelles plateformes : Facebook, Twitter, Instagram)?
* En général, croyez-vous que le gouvernement du Canada fait un bon travail ou un mauvais travail pour gérer la Garde côtière canadienne? Pourquoi?
* Croyez-vous que *la Garde côtière* fait un bon ou un mauvais travail? Pourquoi? (si possible)

***Exercice no 4 :*** J’ai un document à vous distribuer dans lequel on énonce plusieurs choses sur lesquelles la Garde côtière canadienne travaille ainsi que des mesures qu’elle pourrait prendre. Je vous demanderais d’encercler les deux points les plus importants selon vous.

* Choisissez un point que vous avez encerclé. Pourquoi ce point est-il important?

***Exercice no 5 :*** En gardant à l’esprit que le gouvernement du Canada a de nombreuses responsabilités et qu’il doit se fixer des priorités au moment de décider comment dépenser l’argent, veuillez encercler les deux points qui, selon vous, devraient être les deux priorités absolues au moment d’investir dans la Garde côtière canadienne.

* Choisissez une priorité que vous avez encerclée. Pourquoi avez-vous choisi ce point comme priorité absolue?
* Selon vous, y a-t-il des points dans la liste sur lesquels le gouvernement du Canada ne devrait pas dépenser d’argent? Pourquoi?
* Si je vous dis que l’âge moyen des navires en service au sein de la Garde côtière canadienne est de 35 ans, cela change-t-il votre opinion quant aux priorités?
* Nous avons parlé de la possibilité de construire de nouveaux navires, mais il existe différents types de navires qu’on pourrait construire, notamment de nouveaux brise-glace. Croyez-vous qu’agrandir la flotte de brise-glace du Canada devrait être une priorité? Pourquoi ou pourquoi pas?
* **APPROFONDIR AU BESOIN :** Croyez-vous que le travail effectué par les brise-glace du Canada est important? Pourquoi ou pourquoi pas?

***Possibilités économiques offertes aux jeunes 30 minutes***

***Demander à Calgary***

* J’aimerais parler un peu des jeunes Canadiens. Aux fins de la discussion, pensons aux personnes âgées d’environ 20 à 35 ans.
* Croyez-vous que les jeunes Canadiens vivent plus ou moins de difficultés que les générations antérieures?
* De quelle façon?
* Croyez-vous que le gouvernement du Canada porte une plus grande ou une moins grande attention aux jeunes Canadiens, comparativement aux Canadiens plus âgés?
* Pourquoi?
* Qu’a fait le gouvernement de précis qui bénéficie aux jeunes Canadiens?

***DEMANDER LE RESTE DES QUESTIONS AU GROUPE DE DISCUSSION DE JEUNES SEULEMENT***

* Quels sont les principaux défis qui se posent aux jeunes Canadiens d’aujourd’hui?

***Exercice no 6 :*** J’ai ici un document à vous distribuer dans lequel on énonce une liste de choses que le gouvernement pourrait faire pour aider les jeunes. Je vous demanderais de classer de 1 à 3 les trois choses sur lesquelles, selon vous, le gouvernement devrait porter son attention.

***(LIRE LES 6 POINTS UN À UN ET DEMANDER À CEUX AYANT CLASSÉ LES POINTS PARMI LEURS TROIS POINTS PRIORITAIRES POURQUOI ET CE QU’ILS SOUHAITENT QUE LE GOUVERNEMENT FASSE. SI TRÈS PEU DE PARTICIPANTS CHOISISSENT UN POINT, DEMANDER POURQUOI IL NE S’AGIT PAS D’UNE PRIORITÉ ABSOLUE.)***

***Exercice no 7 :*** J’aimerais parler un peu plus de l’abordabilité du logement. J’ai ici un document à distribuer qui énonce cinq problèmes. Je vous invite à classer de 1 à 3 ceux qui vous semblent les plus importants.

***(LIRE LES 5 POINTS UN À UN ET DEMANDER À CEUX AYANT CLASSÉ LES POINTS PARMI LEURS TROIS POINTS PRIORITAIRES POURQUOI ET CE QU’ILS SOUHAITENT QUE LE GOUVERNEMENT FASSE. SI TRÈS PEU DE PARTICIPANTS CHOISISSENT UN POINT, DEMANDER POURQUOI IL NE S’AGIT PAS D’UNE PRIORITÉ ABSOLUE.)***

* Sans tenir compte de l’ampleur des problèmes, selon vous, quels éléments de la liste le gouvernement du Canada pourrait-il régler? Et quels problèmes échappent à leur contrôle?
* Comment vous sentiriez-vous si le gouvernement du Canada lançait un programme pour faciliter l’achat d’une première habitation?

***Migration irrégulière*** ***30 minutes***

***Demander à*** ***Peterborough; Saint-Hyacinthe; Coquitlam; St. John’s; North York***

* Avez-vous entendu parler récemment de demandeurs d’asile qui franchissent la frontière entre le Canada et les États-Unis?
* Qu’avez-vous entendu à ce sujet?

***CLARIFIER AU BESOIN :***

Les demandeurs d’asile sont des gens qui viennent au Canada et qui, à leur arrivée, demandent l’asile : ils disent qu’ils ne peuvent pas retourner chez eux, car ils seraient sinon en danger ou persécutés. Le Canada a signé des traités internationaux pour la protection des réfugiés. Nous avons donc la responsabilité juridique d’évaluer les demandes d’asile. Certaines personnes demandent l’asile à nos points d’entrée désignés, tandis que d’autres le font à notre frontière, entre des points d’entrée.

Si une personne entre au Canada par un point d’entrée désigné et fait une demande d’asile, l’Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) évalue si elle peut entrer au pays ou non.

Par contre, si une personne entre au Canada en dehors des points d’entrée, par exemple en traversant un champ à pied, une fois arrivée au pays, elle est arrêtée par la GRC, puis transférée à l’ASFC pour un examen d’immigration et un contrôle de sécurité. La personne peut alors faire une demande d’asile.

* À votre avis, le gouvernement fédéral du Canada fait-il du bon travail ou du mauvais travail pour gérer l’augmentation du nombre de demandeurs d’asile que l’on a connue récemment?
* Le gouvernement fédéral devrait-il essayer de dissuader les demandeurs d’asile de venir au Canada?

***Exercice no 8 :*** Je vais vous distribuer un document qui décrit quelques mesures de dissuasion possibles que le gouvernement fédéral pourrait mettre en œuvre pour gérer l’afflux de migrants irréguliers. Plusieurs mesures possibles peuvent être prises, quoique pas toutes immédiatement : certaines ont d’abord besoin que l’on modifie la loi régissant la façon dont on accepte les demandeurs d’asile et traite leurs demandes. Il pourrait également falloir se coordonner à cet effet avec les États-Unis. ***L’ANIMATEUR DISTRIBUE LES FEUILLES COMPORTANT LES OPTIONS ET LIT LE CONTENU AUX PARTICIPANTS.***

* Je vais maintenant vous demander de lever la main pour me dire si vous êtes d’accord avec la mise en œuvre des mesures suivantes. Nous discuterons ensuite un peu des raisons pour lesquelles vous pensez cela.

J’aimerais maintenant discuter de la quatrième option un peu plus en détail.

* Pensons maintenant à l’ensemble des dossiers d’asile. Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait trouver des manières de traiter les dossiers plus rapidement, même si cela signifie qu’il faudra investir davantage à cet égard?
* **APPROFONDIR :** Les demandeurs d’asile peuvent rester au Canada tant que leur dossier est en cours de traitement. Selon certaines personnes, si l’on traitait les dossiers plus rapidement, plusieurs migrants pourraient être dissuadés de venir au Canada, car ceux qui en fin de compte n’ont pas besoin de notre protection ne pourraient pas rester au pays pendant aussi longtemps (leur dossier étant traité plus vite). Cela vous convient-il? Sachant cela, changez-vous de point de vue face à cet enjeu?
* Les demandeurs d’asile sont entendus par la Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada. Si celle-ci détermine que leur demande est valide, les demandeurs peuvent rester au Canada et demander la résidence permanente. Si, par contre, la Commission est d’avis que la demande n’est pas valide, les demandeurs ont parfois le droit de faire appel de cette décision.
* Pensez-vous qu’ils devraient avoir le droit de faire appel de la décision?
* (si les répondants ne sont pas certains, car ils ne connaissent pas assez le sujet) Que voudriez-vous savoir de plus avant de pouvoir répondre?
* Les demandeurs d’asile, ici, sont à la fois ceux qui viennent au Canada par les points d’entrée officiels et ceux qui traversent la frontière de façon irrégulière, à d’autres endroits. Serait-ce une bonne idée selon vous d’éliminer le processus d’appel pour les migrants qui traversent la frontière de façon irrégulière, si cela signifiait qu’il faudrait alors moins de temps pour entendre les dossiers?

***Remerciements et clôture***

Notre discussion est maintenant terminée. Au nom du gouvernement du Canada, je vous remercie de nous avoir accordé votre temps et de nous avoir fait part de vos commentaires.

**Feuille d’exercices**

**Exercice no 1**

**Exercice no 2**

Diminution du nombre d’emplois

Sécurité d’emploi

Manque d’emplois

Manque d’occasions d’emploi pour les jeunes

Manque d’occasions d’avancement professionnel

Formation pour l’acquisition et le renouvellement de compétences

Les salaires ne suivent pas l’augmentation du coût de la vie

**Exercice no 3**

Bâtir plus de 1 000 projets de transport en commun (trains légers sur rail, autobus, stations, gares, métro, etc.) pour aider les Canadiens à se rendre à leur destination

Doubler la quantité de zones naturelles protégées au pays

Encourager les nouvelles occasions d’affaires et créer des emplois dans les industries de demain

Financer de nouvelles bornes pour recharger les véhicules électriques.

Aider les collectivités et les familles à s’adapter aux conditions météorologiques extrêmes

Aider les familles et les entreprises à économiser de l’argent grâce à l’efficacité énergétique

Améliorer l’efficacité énergétique dans les nouveaux logements pour personnes à faibles revenus

Fixer un prix sur la pollution pour qu’il ne soit plus gratuit de produire de la pollution

Investir dans l’énergie propre et éliminer progressivement le charbon pour un air plus pur et une meilleure santé

Protéger nos océans, nos lacs et nos rivières contre la pollution plastique

**Exercice no 4**

Assurer la sécurité maritime des Canadiens

Protéger les routes commerciales maritimes

Défendre la souveraineté du Canada dans les régions éloignées

Soutenir la recherche scientifique dans le domaine maritime

Surveiller les changements aux écosystèmes marins découlant des changements climatiques et réagir à ceux-ci

Stimuler l’économie par la construction et la modernisation de navires dans les chantiers navals canadiens

**Exercice no 5**

Construire de nouveaux navires pour renouveler la flotte de la Garde côtière

Entretenir et moderniser les navires existants pour renouveler la flotte de la Garde côtière

Élargir le mandat de la Garde côtière pour appuyer les activités liées à la sécurité nationale

Acheter de nouveaux équipements novateurs pour moderniser les capacités de la Garde côtière

Accroître la présence de la Garde côtière dans l’Arctique pour défendre notre souveraineté

Investir dans la conservation des zones maritimes

Recruter et faire croître les effectifs de la Garde côtière

**Exercice no 6**

Créer des emplois étudiants pour que les jeunes puissent acquérir une expérience professionnelle

Aider les jeunes familles pour subvenir aux besoins des enfants

Augmenter le nombre de programmes de formation pour l’acquisition des compétences et les programmes d’apprentissage

Rendre plus abordable l’achat d’une première habitation

Alléger l’endettement des étudiants

Renforcer le Régime de pensions du Canada pour aider les gens à épargner en vue de la retraite

**Exercice no 7**

L’acquisition d’habitations par des acheteurs étrangers qui ne comptent pas habiter les habitations, ce qui fait grimper les prix

L’acquisition d’habitations par des investisseurs qui procèdent à des opérations d’achat-revente (flip) sans habiter les habitations, ce qui fait grimper les prix

Le montant élevé d’un versement initial

Le montant élevé des versements hypothécaires

La pénurie de logements

**Exercice no 8**

1. **REFUSER LES DEMANDES**

Puisque les États-Unis ont en place un système juridique bien établi qui respecte le droit international des réfugiés, renvoyer les migrants aux É.-U, pour qu’ils y fassent leur demande. Les personnes ne feraient donc pas de demande au Canada.

Cette approche nécessiterait une collaboration avec le gouvernement des États-Unis.

1. **RENVOYER LES DEMANDEURS D’ASILE AUX ÉTATS-UNIS ET LES INVITER À REVENIR À UNE DATE PRÉCISE**

Les migrants irréguliers continueraient d’arriver entre les points d’entrée. Au lieu de traiter leurs demandes au Canada le jour même, on pourrait les renvoyer aux États-Unis de manière temporaire, et on leur indiquerait une date de retour pour déterminer s’ils sont admissibles pour faire une demande d’asile au Canada.

Cette option pourrait aider à assurer un flux ordonné de migrants irréguliers à la frontière.

Cette approche nécessiterait une collaboration avec le gouvernement des États-Unis.

1. **TRAVAILLER AVEC DES ORGANISATIONS DES ÉTATS-UNIS POUR ORGANISER LES MIGRANTS AUX ÉTATS-UNIS ET ENVOYER UN NOMBRE DÉTERMINÉ DE DEMANDEURS AU CANADA TOUS LES JOURS**

Dans l’option précédente, les migrants irréguliers entrent d’abord au Canada et reçoivent ensuite une date de retour. En revanche, dans celle-ci, on demande le soutien du gouvernement des États-Unis ou d’une organisation non gouvernementale (ONG) des États-Unis pour organiser les migrants irréguliers aux États-Unis avant qu’ils n’entrent au Canada. L’organisation établirait une liste d’attente pour que le nombre convenu de demandeurs d’asile soient dirigés à la frontière tous les jours.

Nous pourrions de cette manière protéger l’intégrité de la frontière et veiller à un accès équitable au système d’asile canadien.

Cette approche nécessiterait une collaboration avec le gouvernement des États-Unis.

1. **ÉTABLIR UNE MANIÈRE DIFFÉRENTE DE TRAITER LES DEMANDES DE MIGRANTS IRRÉGULIERS POUR ACCÉLÉRER LE PROCESSUS D’EXAMEN ET AINSI PERMETTRE UNE EXPULSION EXPÉDITIVE DES MIGRANTS NON ADMISSIBLES**

Traiter les migrants irréguliers différemment des autres demandeurs d’asile et accélérer le processus d’examen des demandes d’asile de migrants irréguliers (acceptation ou refus).

En ce qui a trait aux migrants irréguliers dont la demande est rejetée (c’est-à-dire qu’il est jugé que ces migrants n’ont pas besoin de la protection du Canada), cette option permettrait au Canada d’expulser ces migrants irréguliers plus rapidement (p. ex., à bord de vols nolisés), et ces migrants irréguliers passeraient moins de temps au Canada à recevoir des services de soutien. Par contre, cela signifie que les autres demandeurs d’asile auraient à attendre plus longtemps pour que l’on traite leur demande.

Cette approche pourrait décourager les migrants irréguliers de continuer de franchir la frontière à l’extérieur des points d’entrée.